



Collections statistiques du

**Ministère de l'Équipement, du Logement,
des Transports et de la Mer**

1989

n° 149

PRIX : 38 F

statistiques et études générales

I.S.S.N. 0291-9206

Tableau de bord de l'amélioration Entretien du logement

**L'Amélioration-Entretien dans le Bâtiment
non-résidentiel de 1978 à 1986
(Edition 1988)**

Direction des Affaires Economiques et Internationales

Le Bureau de l'Information Statistique et de la Diffusion

propose aux lecteurs des publications
de la **DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES
ET INTERNATIONALES** :

- l'**accès au fichier** des statistiques
de la construction neuve
- un service de **renseignements** téléphoniques
45.75.62.58, poste 46-47

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Équipement,
du Logement, des Transports et de la Mer

**STATISTIQUES
ET ÉTUDES
GÉNÉRALES**
N° 149

Bulletin rédigé par la sous-Direction des Actions
Statistiques de la Direction des Affaires Économi-
ques et Internationales, 34, rue de la Fédération,
75015 Paris - Tél. 45.75.62.58 poste 46-47.

Diffusé par :

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
29-31, quai Voltaire 75340 PARIS CEDEX 07
TEL. 40.15.70.00
TELEX 204826 DOCFRAN PARIS

Le numéro : 38 F

L'abonnement (10 numéros) : France et Étranger
365 F.

Commande adressée à

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
124, rue Henri-Barbusse
93308 AUBERVILLIERS CEDEX

Règlement à réception de la facture.

Bureaux de vente :
29, quai Voltaire - 75340 PARIS CEDEX 07
165, rue Garibaldi - 69401 LYON CEDEX 03

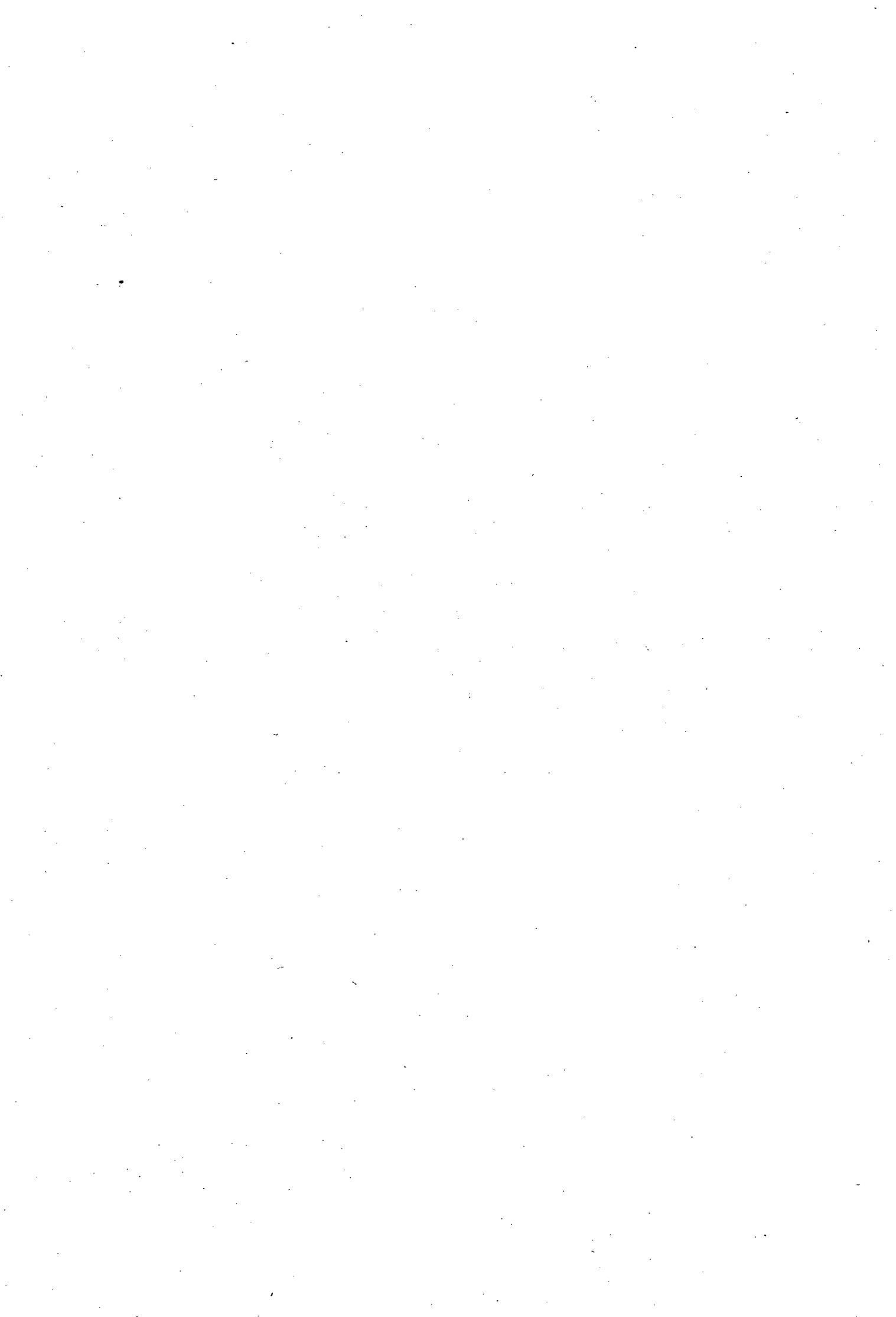
**La reproduction partielle ou totale des statistiques et études diffusées dans ce bulletin
est autorisée sous réserve de l'indication des sources.**

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU LOGEMENT, DES TRANSPORTS ET DE LA MER

DIRECTION DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET INTERNATIONALES

**TABLEAU DE BORD DE L'AMELIORATION -
ENTRETIEN DU LOGEMENT**

**L'AMELIORATION-ENTRETIEN DANS LE BATIMENT
NON-RESIDENTIEL DE 1978 A 1986
(Edition 1988)**



SOMMAIRE GÉNÉRAL

TABLEAU DE BORD DE L'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU LOGEMENT

	Pages
INTRODUCTION	
Première partie : L'état du parc de logements.	7
Deuxième partie : Le financement de l'amélioration - entretien du logement.	11
A - Les subventions et les primes	14
1 - Les primes PAPULOS	
2 - Les subventions de l'ANAH	
3 - Les primes à l'amélioration de l'habitat (PAH)	
B - Les prêts	17
1 - Les prêts d'Epargne-Logement	
2 - Les prêts conventionnés	
3 - Les prêts pour l'accession à la propriété (PAP)	
4 - Les prêts locatifs aidés (amélioration - acquisition)	
6 - Les prêts des Caisses d'Allocations Familiales (CAF)	
Troisième partie : L'amélioration - entretien du logement vue sous l'angle de la production des entreprises.	24
A - L'amélioration - entretien du logement en 1986	24
B - Montant des travaux d'amélioration - entretien du logement selon la nature des travaux et la taille de l'entreprise	26
C - Mesure de la spécialisation des entreprises du bâtiment dans l'amélioration - entretien du logement	29
D - Données régionales sur l'amélioration - entretien du logement	32

*

**

AMÉLIORATION-ENTRETIEN DANS LE BÂTIMENT NON-RÉSIDENTIEL DE 1978 A 1986

PRÉSENTATON - RÉSUMÉ	39
DÉFINITIONS	40
— Les travaux d'amélioration - entretien dans le bâtiment non-résidentiel selon...	
... La nature de l'ouvrage et la taille de l'entreprise	43
... La nature de l'ouvrage et l'activité principale de l'entreprise	44
... La nature de l'ouvrage et le client	51
... Le client et la taille de l'entreprise	54
— Les travaux d'amélioration - entretien du bâtiment non résidentiel confiés en sous-traitance	56

INTRODUCTION

L'amélioration - entretien (*) représente 48 % de l'activité du logement en 1986. Ce pourcentage ne cesse d'augmenter depuis 10 ans. Sur ce marché, la part des artisans, qui ne cesse de s'élever est maintenant de 72 %.

Ce bulletin se propose de rassembler et de présenter des informations statistiques sur l'amélioration-entretien du logement émanant de sources diverses et éparses.

Celles-ci proviennent :

- des statistiques du parc de logements,
- des statistiques sur le financement de l'amélioration-entretien du logement,
- des statistiques sur la production des entreprises de bâtiment.

- * La connaissance de l'état du parc de logements, l'estimation du nombre de logements inconfortables se font à partir des recensements de la population et des enquêtes-logement de l'INSEE.
- * Les statistiques sur le financement de l'amélioration - entretien du logement permettent l'estimation de l'aide apportée à l'amélioration de l'habitat ancien. De telles statistiques sont élaborées par la Direction de la Construction, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, des banques et des organismes sociaux qui participent au financement de l'amélioration - entretien du logement.
- * L'enquête annuelle d'entreprise de la Direction des Affaires Economiques et Internationales ventile le montant des travaux que réalisent les entreprises en amélioration - entretien selon certains critères.

Ce bulletin fait suite aux bulletins sur « l'Amélioration - entretien du Logement » publiés par le Service des Actions Statistiques de la Direction des Affaires Economiques et Internationales depuis 1979.

Il est composé de 3 parties :

- La première partie est consacrée à l'étude de l'état du parc de logements à partir des résultats des recensements de la population.

(*) DÉFINITIONS :

Travaux d'Amélioration : Travaux concernant des ouvrages existants, déjà utilisés, en améliorant le service rendu.

Travaux d'Entretien : Travaux ayant pour but de maintenir en état les ouvrages.

(Depuis 1977, on ne fait plus de distinction dans les Enquêtes Annuelles d'Entreprise entre " Travaux d'Amélioration " et " Travaux d'Entretien ".)

- Dans la deuxième partie sont étudiés les types de financement les plus importants de l'AEL (financements publics, financement des établissements financiers).
On présente, pour chaque type de financement, le montant accordé à l'amélioration de l'habitat, le nombre de logements ainsi réhabilités et le montant des travaux réalisés.
- L'AEL (Amélioration - Entretien du Logement) est étudiée dans la troisième partie sous l'angle « Production des Entreprises ».
Les montants de travaux réalisés par les entreprises sont ventilés selon l'activité principale de ces entreprises, leur degré de spécialisation en amélioration - entretien du logement, leur taille, leur répartition géographique.

PREMIERE PARTIE

L'ETAT DU PARC DE LOGEMENTS ⁽¹⁾

D'après les résultats de l'Enquête-logement de 1984, le nombre de résidences principales (2) s'élève à 20 093 000, dont 13 996 000 (69,6 % du parc de logements) sont classées « confortables » et 1 579 000 (7,8 %) inconfortables (3).

(Le reste, soit 22,6 % du parc, peut être considéré « partiellement confortable ».)

En 1978, les résidences « confortables » représentaient 56,4 % du parc de logements, et les résidences « inconfortables » 16,9 %. On tend donc vers la disparition du parc de logements de résidences principales inconfortables.

Le parc de logements se répartissait en 1984 selon les différents éléments de « confort INSEE » de la façon suivante :

- 1 - Logements sans eau : 81 000 soit 0,4 % de l'ensemble du parc.
- 2 - Logements sans WC à l'intérieur : 2 139 000, soit 10,6 % de l'ensemble du parc.
- 3 - Logements n'ayant ni baignoire ni douche : 2 452 000, soit 12,2 % de l'ensemble du parc.
- 4 - Logements sans chauffage central : 6 097 000, soit 30,3 % de l'ensemble du parc.

L'étude du parc de logements donne, entre autres informations, le nombre de logements inconfortables, leur répartition géographique, leur année d'achèvement, etc. ce qui permet d'estimer globalement les travaux à réaliser sur le parc logements inconfortables et les moyens à mettre en œuvre pour le réhabiliter.

Ces logements non confortables ne nécessitent pas tous le même type d'amélioration ; une partie nécessite simplement l'amélioration d'un confort insuffisant : adjonction d'une douche lorsqu'il y a déjà de l'eau courante dans un logement, intégration d'un W.C. quand il existe déjà sur le palier, installation d'un chauffage central, etc.

(1) L'état du parc de logements est établi d'après les « Premiers Résultats » de l'INSEE n° 15, février 1984) : « La population de la France en 1982 : le parc de logements », les « Premiers Résultats » (n° 70, août 1986) : « Les conditions de logement fin 1984 », et l'Annuaire Statistique de la France (1986).

(2) DÉFINITIONS : extrait du « Le parc français de logements (principaux résultats du recensement de 1982) ». Service des Actions Statistiques - Direction des Affaires Economiques et Internationales.

Logement : Un logement est un local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation.

Un logement occupé de façon permanente est une résidence principale.

Un logement est une **résidence secondaire** lorsqu'il est utilisé pour des séjours temporaires.

Logement vacant : Les autres logements, dont les logements sans occupant, sont dits vacants : ils peuvent être neufs ou anciens, disponibles ou non pour la vente ou la location.

(3) D'après l'INSEE : un logement « est qualifié de confortable s'il est équipé de l'eau courante, de W.C. intérieurs, d'installations sanitaires (baignoire ou douche) et du chauffage central ». Un logement est « qualifié d'inconfortable s'il est sans eau courante, ou avec eau courante mais sans W.C. intérieurs, ni installations sanitaires ».

Tableau 1
RÉPARTITION DES LOGEMENTS SELON LEUR CATÉGORIE,
D'APRÈS LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION DE 1962, 1968, 1975
ET 1982, ET L'ENQUÊTE-LOGEMENT DE 1984

Source : INSEE

Unité : logement

Catégorie de logement	1962	1968	1975	1982	1984
ENSEMBLE DES LOGEMENTS	16 392 249	18 262 552	21 074 075	23 708 840	24 249 000
RÉSIDENCES PRINCIPALES	14 565 169	15 762 508	17 744 985	19 590 400	20 093 000
LOGEMENTS VACANTS	853 977	1 233 264	1 632 850	1 853 860	1 868 000
RÉSIDENCES SECONDAIRES	973 103	1 266 780	1 696 240	2 264 580	2 288 000

Tableau 2
RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES
SELON LE STATUT D'OCCUPATION
D'APRÈS LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION DE 1962, 1968, 1975 ET
1982, ET L'ENQUÊTE-LOGEMENT DE 1984

Source : INSEE

Unités : %

Statut d'occupation	1962	1968	1975	1982	1984
PROPRIÉTAIRE	41,3	43,2	46,7	50,7	51,1
LOGÉ PAR L'EMPLOYEUR	8,8	7,7	5,8	4,0	*
LOGÉ A TITRE GRACIEUX	4,6	4,6	4,7	4,3	*
LOCATAIRE OU SOUS-LOCATAIRE D'UN LOCAL LOUÉ VIDE	41,9	41,5	40,5	39,5	38,5
LOCATAIRE OU SOUS-LOCATAIRE D'UN LOCAL LOUÉ MEUBLÉ	3,4	3,0	2,3	1,5	*
AUTRES STATUTS D'OCCUPATION	—	—	—	—	10,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ENSEMBLE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES	14 565 169	15 762 508	17 744 985	19 590 400	20 093 000

* Ces postes ne sont pas précisés dans l'enquête-logement de 1984.

Tableau 3

**RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES
SELON L'ANNÉE D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION,
D'APRÈS LE RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 1982**

Source : INSEE

Unités : Résidence principale et %

Année d'achèvement de la construction	Nombre des résidences principales	
AVANT 1871	2 763 760	14,1
1871 A 1914	3 036 500	15,5
1915 A 1948	2 820 840	14,4
1949 A 1961	2 706 300	13,8
1962 A 1967	1 928 240	9,8
1968 A 1974	3 264 300	16,7
APRÈS 1974	3 070 460	15,7
ENSEMBLE	19 590 400	100,0

Graphique 1

**RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES
SELON L'ANNÉE D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION,
D'APRÈS LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION DE 1962 ET 1982**

Source : INSEE.

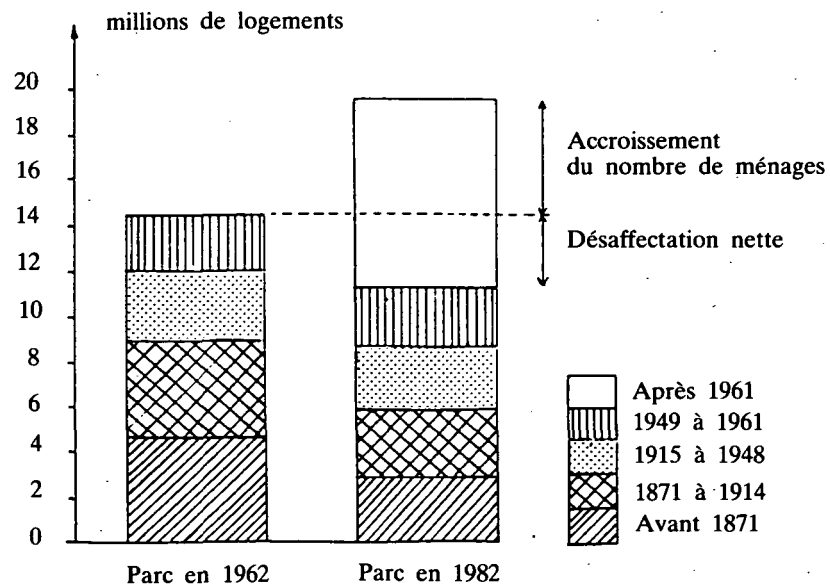


Tableau 4
ÉVOLUTION DU CONFORT (*) DES RÉSIDENCES PRINCIPALES
D'APRÈS LES RECENSEMENTS
DE LA POPULATION DE 1962, 1968, 1975 ET
1982, ET L'ENQUÊTE-LOGEMENT DE 1984

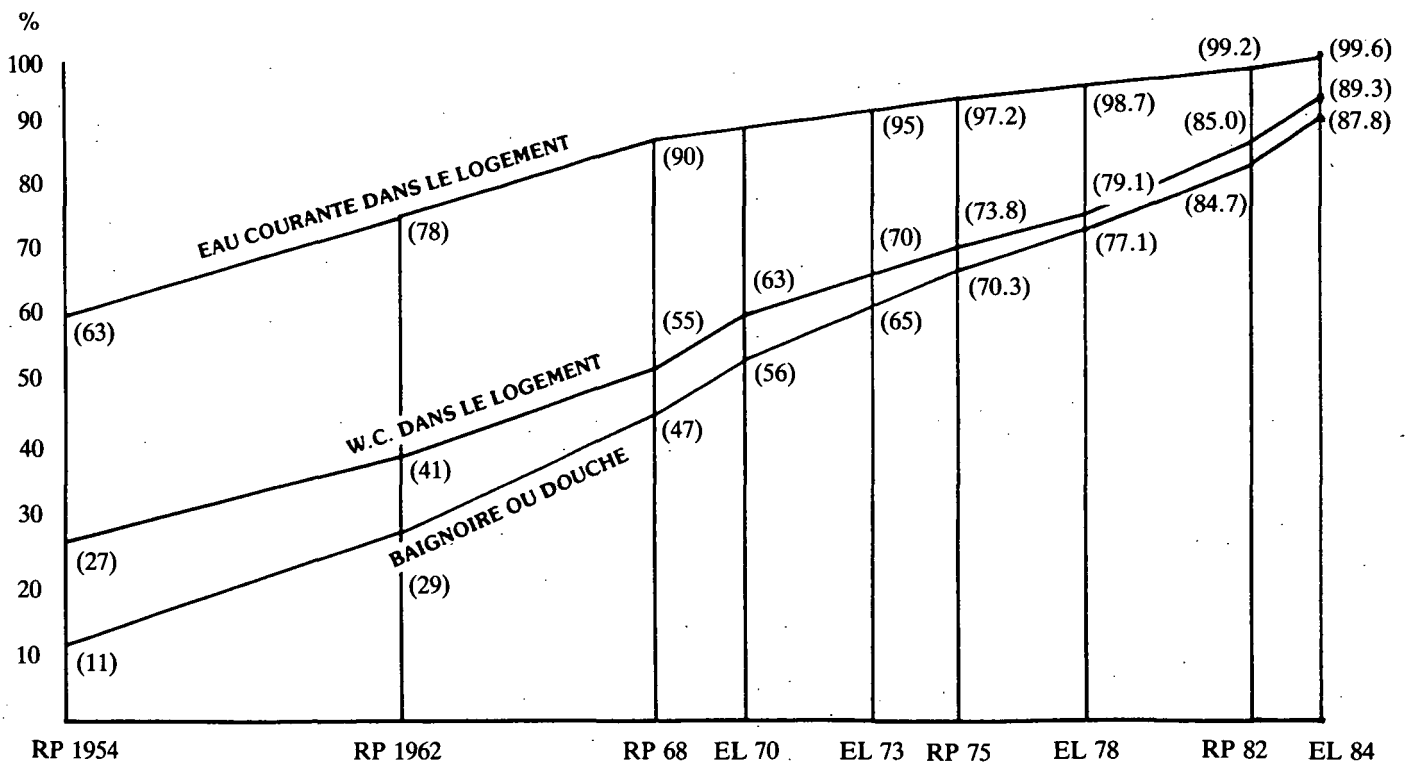
Source : INSEE

Unités : Résidence principale et %

Caractéristiques de confort	Années de recensement				
	1962	1968	1975	1982	1984
EAU COURANTE	78,4	90,8	97,2	99,2	99,6
BAIGNOIRE OU DOUCHE	28,9	47,5	70,3	84,7	87,8
WC INTÉRIEURS	40,5	54,8	73,8	85,0	89,3
CHAUFFAGE CENTRAL	19,3	34,8	53,1	67,5	69,7
TÉLÉPHONE	—	15,2	26,6	74,4	—
ENSEMBLE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES	14 565 169	15 762 508	17 744 985	19 590 400	20 093 000

(*) D'après l'INSEE « un logement est qualifié de confortable s'il est équipé de l'eau courante, de W.C. intérieurs, d'installations sanitaires (baignoire ou douche) et du chauffage central ».

Graphique 2
ÉVOLUTION DU CONFORT DES RÉSIDENCES PRINCIPALES DONNÉE
PAR LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION DE 1954, 1962, 1968, 1975 et 1982,
ET PAR LES ENQUÊTES-LOGEMENT DE 1970, 1973, 1978 ET 1984



DEUXIEME PARTIE

LE FINANCEMENT DE L'AMELIORATION - ENTRETIEN DU LOGEMENT

Dans cette partie sont présentés les principaux financements de l'amélioration - entretien du logement, selon leur type (prime, subvention, prêt) et leur origine [Etat, Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, PACT (protection, amélioration, conservation, transformation de l'habitat), organismes sociaux].

Pour chaque financement on présente une fiche donnant le montant accordé à l'amélioration de l'habitat, le nombre de logements ainsi réhabilités et le montant des travaux réalisés.

Le financement de l'amélioration - entretien du logement se fait par l'intermédiaire de l'attribution de primes, de subventions et de prêts.

Tableau 5
LES TYPES DE FINANCEMENT
DE L'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU LOGEMENT

Prêts	Primes et subventions
- Prêts d'Epargne-Logement	- Primes destinées à l'amélioration - entretien du logement social HLM (PALULOS)
- Prêts conventionnés	
- Prêts pour l'accession à la propriété (PAP) (acquisition-amélioration)	- Subventions de l'ANAH
- Prêts au titre du « 1 % des entreprises »	- Primes à l'amélioration de l'habitat (PAH)
- Prêts locatifs aidés (amélioration-acquisition)	
- Prêts des Caisses d'Allocations Familiales (CAF)	

Tableau 6
LES PRÊTS DESTINÉS A L'AMÉLIORATION - ENTRETIEN
DU LOGEMENT SELON LES COMPTES-LOGEMENT
DE LA BANQUE DE FRANCE

Source : Banque de France

Millions de francs

Années	Nature du Prêt		Ensemble
	Amélioration - entretien	Acquisition de logements anciens	
1979	15 568	37 209	52 777
1980	18 150	41 014	59 164
1981	21 463	38 550	60 013
1982	27 910	42 007	69 917
1983	29 683	49 373	79 056
1984	33 468	52 982	86 450
1985	36 885	61 823	98 708
1986	39 573	68 076	107 649
1987	54 186	81 242	135 428

Tableau 7
L'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU LOGEMENT
SELON LES COMPTES NATIONAUX ÉTABLIS PAR L'INSEE
DANS LE CADRE DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE (Branche 55A = BTP)

Source : INSEE

En millions de francs (H.T.)

Années	Amélioration et gros entretien (*)	Petit entretien (**)
1978	39 884	11 424
1981	58 951	17 028
1983	69 388	21 400
1984	73 990	22 987
1985	78 794	24 796
1986	82 924	25 955
1987	87 356	27 945

(*) Les travaux d'amélioration et gros entretien figurent dans la comptabilité nationale sous forme de « Formation Brute de Capital Fixe ».

(**) Les travaux de petit entretien figurent quant à eux, sous forme de « Consommation des ménages ».

Tableau 8

LES PRINCIPAUX FINANCEMENTS DE L'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU LOGEMENT

Sources : Direction de la Construction, D.A.E.I.

Banque de France, Crédit Foncier, ANAH, Ministère des Finances,

Caisse d'Allocations Familiales

A.F.C.I.L. (Association Financière Interrégionale des Collecteurs Interprofessionnels du 1 % Logement)

Nature des financements	1984		1985		1986		1987		1988	
	Montants millions de F	Nbre de logements ou prêts corresp.	Montants millions de F	Nbre de logements ou prêts corresp.	Montants millions de F	Nbre de logements ou prêts corresp.	Montants millions de F	Nbre de logements ou prêts corresp.	Montants millions de F	Nbre de logements ou prêts corresp.
1 - PRIMES ET SUBVENTIONS										
PALULOS (1)	1 841	196 500	2 108	n.d.	1 858	512 800	1 505	415 400	1 807	
dont FSGT (Fonds Spécial pour les Grands Travaux)	997	100 000	1 280	n.d.						
ANAH (2)	956	33 100	1 178	35 900	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
PAH (Prime à l'Amélioration de l'Habitat) (3)	431	49 000	528	59 700	395	43 300	410	44 750	461	
2 - PRÊTS										
Les Prêts d'Épargne Logement (4)	31 820	406 700	30 360	372 400	30 805	432 900	32 830	499 400		
Les Prêts des Banques et Sociétés Financières (5)	56 454		69 703		75 346		98 967			
dont { amélioration	20 707		24 776		25 779		39 104			
acquisition de logements anciens	35 747		44 927		49 567		59 863			
- Prêts conventionnés (6)	14 056	70 268	18 203	90 134	20 087	98 490	21 333	91 636	11 770	49 990
- Prêts PAP	7 214	27 500	8 041	29 500	4 827	17 240	3 198	11 410		
- Prêts aux particuliers au titre du 1 % des Entreprises (7)	2 051	64 500	2 171	73 100	2 105	75 850	2 215			
- Prêts du Crédit Foncier de France et Comptoir des Entrepreneurs (8)	8 744		7 353		8 835		9 655			
- Prêts Locatifs Aidés (PLA)	2 137	7 300	2 621	8 000	2 126	9 000	2 177	8 060		
- Prêts des Administrations publiques (9)	603		617		693		710			
- Prêts des Caisses d'Allocations Familiales	167	25 980	195	30 890	226	35 600	214	34 110		

(1) PALULOS : En 1986 et 1987, le nombre de primes comprend les primes « Petits travaux » instituées depuis janvier 1986, en plus des primes PALULOS traditionnelles. Les primes « Petits travaux » sont supprimées en janvier 1988. En 1987, le FSGT est supprimé. Le montant des PALULOS en 1988 est une estimation.

(2) ANAH : y compris les subventions pour la remise en état de l'immeuble.

(3) PAH : le montant de 1988 est estimé.

(4) Prêts d'Épargne Logement : les statistiques portent sur l'acquisition de logements anciens et les travaux de rénovation et d'amélioration.

(5) Les banques : Crédit Populaire, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Association Française des Banques (Banques de dépôts, Banques spécialisées : ex. Banque des Travaux Publics et du Bâtiment).

(6) Prêts conventionnés : les statistiques portent sur l'acquisition plus travaux. En 1988, les chiffres portent sur les 3 premiers trimestres.

(7) Rapprocher avec précaution le montant et le nombre des prêts pour ce poste, le premier chiffre est fourni par la Banque de France, et le second par l'AFICIL. Les statistiques portent sur l'acquisition plus travaux.

(8) Les statistiques portent sur l'acquisition plus travaux.

(9) Les statistiques portent sur l'acquisition plus travaux.

A - LES SUBVENTIONS ET LES PRIMES

1 - Les primes PALULOS (1)

1 807 millions de francs en 1988, un montant en augmentation de 20 % par rapport à 1987.

Depuis le 1^{er} janvier 1988, la prime de l'Etat pour l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (PALULOS) est remplacée par une « subvention à l'amélioration des logements locatifs sociaux » (J.O. du 31.12.1987).

Cette subvention est accordée après une convention qui fixe les loyers plafonds. Elle donne droit à l'API.

Les décisions de subvention sont prises au niveau de la DDE. Les bénéficiaires de la subvention sont les bailleurs sociaux (HLM et assimilés).

Les travaux subventionnables sont de 3 catégories :

- mise aux normes minimales d'habilité pour les immeubles achevés depuis au moins 15 ans,
- travaux d'économie d'énergie sur immeuble existant au 1.7.1981,
- amélioration de l'habitat et de la vie quotidienne.

Le montant des travaux subventionnables est de 70 000 F par logement maximum. Il reste inchangé. Les taux de subvention sont les mêmes que ceux en usage avant 1988, à savoir :

- 20 % en régime normal,
- 30 % pour certains travaux (si une collectivité intervient pour le même montant),
- 40 % exceptionnel (si l'opération a un caractère social marqué).

Les primes PALULOS étendues aux « Petits travaux » à partir du 10 janvier 1986 (primes pour travaux d'amélioration de l'habitat et de la vie quotidienne) n'existent plus depuis le 1^{er} janvier 1988. (Voir statistiques tableau 8.)

2 - Les subventions de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH)

(Les statistiques de l'ANAH ne sont pas disponibles. Les plus récentes remontent à 1985. C'est pour cette raison qu'on ne trouvera pas cette année des informations sur les activités de l'Agence.)

3 - Les primes à l'amélioration de l'habitat (2) (PAH)

461 millions de francs de primes à l'amélioration de l'habitat attribués en 1988, soit plus de 12 % d'augmentation par rapport à 1987.

Les PAH visent les logements (hors HLM) occupés par leurs propriétaires. Le montant de la prime est limité à 14 000 F par logement. Si le logement fait partie d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) ou d'une OPAH (Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat), la prime peut atteindre 17 500 F.

Les primes représentent 20 % maximum du coût des travaux lorsque ceux-ci sont destinés à la mise aux normes des logements. Le pourcentage maximal passe à 50 % lorsqu'il s'agit de travaux d'adaptation et d'accessibilité.

(1) A partir du 1^{er} janvier 1988, mise en place de la fongibilité de la PALULOS et du PLA (unification des aides de l'Etat). Voir paragraphe B-5 : « Les Prêts locatifs aidés ». Les informations sur la réglementation, contenues dans ce bulletin, sont mises à jour au 1^{er} janvier 1989.

(2) « La prime à l'amélioration de l'habitat (PAH) de 1984 à 1987. Note du 22.6.1988 - DAEI (EI/SC 2023/88 0121).

Tableau 9
MONTANT DES PRIMES A L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
ET DES TRAVAUX RÉALISÉS A L'AIDE DE CES PRIMES

Source : DAEI

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
NOMBRE DE PRIMES dont FSGT (1)	63 287 —	66 169 —	56 638 —	44 722 —	49 033 13 533	59 743 28 145	43 306 17 185	44 750	
MONTANT DES PRIMES (en millions de francs) dont FSGT	465 —	530 —	465 —	376 —	431 137	528 253	395 150	410	461 (2)
MONTANT DES TRAVAUX (en millions de francs)	2 676	2 926	2 628	2 245	2 531	3 144	2 206	2 289 (2)	
VALEUR MOYENNE DE LA PRIME (en francs)	7 347	8 015	8 208	8 414	8 788	8 841	9 119	9 442	
VALEUR MOYENNE DES TRAVAUX PAR PRIME (en francs)	42 289	44 225	46 397	50 196	51 628	52 633	50 935	52 710 (2)	

(1) FSGT : Fond Spécial des Grands Travaux (supprimé le 1.1.1987).

(2) Estimation.

Tableau 10
NATURE DES TRAVAUX PRÉVUS PAR LES DEMANDEURS DE PRIMES
A L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Source : DAEI

Nature des travaux	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	%
GROS ŒUVRE	45,1	48,7	50,7	52,9	52,6	49,3	44,7	48,8	
AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS	22,4	24,1	23,6	24,3	23,5	22,9	22,0	22,5	
CHAUFFAGE (Equipement)	29,0	21,8	20,1	17,2	16,8	16,0	14,4	17,0	
ÉCONOMIE D'ÉNERGIE	3,2	4,8	4,7	4,4	6,2	11,0	17,7	10,3	
AUTRES	0,3	0,6	0,9	1,2	0,9	0,8	1,2	1,4	
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Tableau 11
CONFORT EXISTANT AVANT TRAVAUX DANS LES LOGEMENTS BÉNÉFICIAINT
D'UNE PRIME A L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Source : DAEI

%

Année d'octroi de la prime	W.C. à l'intérieur	Salles de bains	Chauffage central
1980	52,4	47,6	26,4
1981	57,1	51,2	23,5
1982	60,4	54,3	26,4
1983	61,6	54,9	28,9
1984	64,2	57,8	31,2
1985	66,5	60,4	34,8
1986	69,9	63,7	38,4
1987	68,6	62,7	36,4
Recensement 1982 (propriétaires occupants)	87,0	87,0	61,0
(dont en milieu rural)	80,0	79,0	56,0

Tableau 12

RÉPARTITION DES DEMANDEURS DE PRIMES A L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Source : DAEI

%

Année d'octroi de la prime						Propriétaires occupants (Recensement population 1982)
	1980-1984	1984	1985	1986	1987	
C.S.P						
Agriculteurs	15	15	12	12	13	6
Industries + cadres	10	4	5	4	4	30
Employés	16	15	13	12	11	8
Ouvriers	17	15	18	17	14	21
Inactifs	42	51	52	55	58	35
TOTAL	100	100	100	100	100	94

B - LES PRÊTS A L'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU LOGEMENT

1 - Les prêts d'Epargne-Logement

2 - Les prêts conventionnés

3 - Les prêts pour l'accession à la propriété (PAP)

4 - Les prêts au titre du « 1 % des entreprises »

5 - Les prêts locatifs aidés (amélioration acquisition)

6 - Les prêts des caisses d'allocations familiales (C.A.F.)

1 - Les prêts d'Epargne-Logement (1)

32,8 milliards de francs de prêts accordés à l'habitat ancien en 1987 (6,5 % de plus qu'en 1986) correspondants à 499 400 prêts en 1987 (15 % de plus qu'en 1986)

Ces prêts sont accordés aux titulaires d'un compte d'Epargne-Logement depuis au moins 18 mois ou d'un plan d'Epargne-Logement arrivé à terme (5 ans).

Ils servent à l'acquisition et aux travaux d'amélioration du logement et sont fonction de l'importance des intérêts acquis.

Le montant des prêts d'Epargne-Logement accordés à l'habitat ancien, représente en 1987 et en 1986, 74 % des prêts accordés à l'ensemble du logement par ce circuit.

Les prêts accordés à l'habitat ancien sont de 2 types :

- les prêts accordés pour l'acquisition de logements anciens,
- les prêts accordés pour des travaux de réparation et d'amélioration.

Les prêts du 1^{er} type représentent, en montant, 46 % environ du total en 1987 et en 1986. Ils représentent, en nombre de prêts, 34 % du total pour les mêmes dates.

2 - Les prêts conventionnés

21,3 milliards de francs de prêts accordés à l'habitat ancien en 1987 (+ 6,2 % par rapport à 1986) correspondants à 91 600 prêts en 1987 soit 7 % de moins qu'en 1986.

Ces prêts sont accordés par les banques aux propriétaires, occupants ou bailleurs, et aux syndicats de copropriété, lors d'une acquisition - amélioration, d'un agrandissement, ou d'une mise aux normes après travaux, d'un logement. Le montant de ces prêts peut représenter jusqu'à 90 % du prix d'acquisition (hors frais) plus celui des travaux.

L'ensemble des prêts conventionnés affectés au logement (amélioration - entretien + neuf) est de 74 631 millions de francs en 1987. La part du logement ancien s'élève globalement, en 1987 à 29 % de cet ensemble. Cette part retrouve son niveau de 1984 et 1985 après avoir culminé en 1986 (34 %).

(1) Les organismes habilités à collecter l'Epargne-Logement :

- la Caisse Nationale d'Epargne,
- les Caisses d'Epargne ordinaires,
- les banques et établissements de crédits.

Tableau 13

**PRÊTS ACCORDÉS PAR LES DIFFÉRENTS RÉSEAUX D'ÉPARGNE-LOGEMENT SELON
LEUR DESTINATION
(comptes d'épargne + plans d'épargne)**

Source : Ministère de l'Economie

Unités : millions de francs, milliers de francs, francs

Destination du prêt	1982	1983	1984	1985	1986	1987
MONTANT TOTAL (millions de francs)	36 239	40 133	43 923	38 910	41 497	44 425
Acquisition de logements neufs	8 269	11 773	12 099	8 283	10 692	11 595
Acquisition de logements anciens	15 214	18 056	18 620	18 088	19 299	20 562
Travaux de réparation et d'amélioration	12 746	10 304	13 204	12 539	11 506	12 268
NOMBRE DE PRÊTS (milliers)	506,7	475,3	569,7	420,7	569,5	625,7
Acquisition de logements neufs	72,4	122,2	162,9	48,3	136,6	126,3
Acquisition de logements anciens	179,4	137,1	118,8	137,4	192,9	210,3
Travaux de réparation et d'amélioration	254,9	216,0	287,9	235,0	240,0	289,1
MONTANT MOYEN (en francs)	71 250	84 429	77 098	92 488	72 859	71 000
Acquisition de logements neufs	114 178	96 300	74 249	171 398	78 249	91 785
Acquisition de logements anciens	84 801	131 648	156 703	131 686	100 030	97 778
Travaux de réparation et d'amélioration	50 012	47 716	45 858	53 347	47 946	42 442

Tableau 14

**PRÊTS CONVENTIONNÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS
DANS L'HABITAT ANCIEN**

Source : Crédit Foncier

Millions de F. et %

Nature des prêts	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988 (3 premiers trimestres)
PRÊTS ACCORDÉS AU LOGEMENT NEUF	18 625	20 890	19 764	21 010	28 350	35 333	41 955	39 402	53 298	31 000
PRÊTS ACCORDÉS AU LOGEMENT ANCIEN	7 008	5 996	4 217	4 704	7 690	14 056	18 203	20 087	21 333	11 770
dont :										
Acquisition + travaux	6 671	5 515	3 723	3 995	5 520	10 929	14 749	16 700	17 726	9 763
Amélioration	337	481	494	709	2 170	3 127	3 454	3 387	3 607	2 007
ENSEMBLE DES PRÊTS AU LOGEMENT	25 633	26 886	23 981	25 714	36 040	49 389	60 158	59 489	74 631	42 770
Part des Prêts Conventionnés accordés au logement ancien par rapport à l'ensemble des prêts (en %)	27	22	16	18	21	28	30	34	29	28

Il est difficile de détailler la part des prêts aux logements anciens car la plupart de ces prêts sont accordés par les banques dans le cadre « acquisition + travaux à réaliser ». Ce poste global représente 17 726 millions de francs en 1987 (contre 16 700 en 1986).

Quant aux prêts conventionnés consacrés à l'amélioration pure, leur montant s'élève à 3 600 millions de francs en 1987 (3 400 en 1986).

Parmi les prêts conventionnés accordés au logement en 1987, 13 % sont destinés à l'amélioration - entretien de logements anciens, 26 % à l'acquisition - amélioration des logements et 61 % à l'acquisition de logements neufs.

Tableau 15
PRÊTS CONVENTIONNÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS
DANS L'HABITAT ANCIEN

Source : Crédit Foncier

(En nombre)

Nature des prêts	1983	1984	1985	1986	1987	1988 (*)
PRÊTS ACCORDÉS AU LOGEMENT NEUF	89 243	103 629	121 879	114 146	144 242	88 165
PRÊTS ACCORDÉS AU LOGEMENT ANCIEN	49 002	70 268	90 134	98 490	91 636	49 990
dont :						
Acquisition + travaux	24 809	44 732	56 500	64 334	61 741	34 272
Amélioration	24 293	25 536	33 634	34 156	29 895	15 718
ENSEMBLE DES PRÊTS AU LOGEMENT	138 345	173 897	212 013	212 636	235 878	138 155
Part des prêts conventionnés accordés au logement ancien par rapport à l'ensemble des prêts (en %)	35	40	42	46	39	36

(*) Les 3 premiers trimestres seulement.

3 - Les prêts pour l'accession à la propriété (PAP Amélioration - entretien)

3 198 millions de francs de prêts PAP en 1987 (34 % de moins qu'en 1986) correspondants à l'acquisition - amélioration de 11 400 logements (34 % de moins qu'en 1986).

(Le franc recul des dotations de l'Etat s'explique par les projets de réforme.)

Ces prêts, distribués par les Directions Départementales de l'Équipement, sont accordés aux acquéreurs de logements dont la destination finale est la résidence principale.

Le montant des travaux à réaliser dans les logements acquis doit être égal à 54 % au moins de l'acquisition, pour que les acquéreurs puissent bénéficier des prêts PAP.

Ces prêts, destinés à l'amélioration - entretien, sont régis par la même réglementation que celle des prêts PAP construction neuve.

(Voir les statistiques dans le tableau 8.)

Des discussions en cours sur la réforme des prêts à l'accession à la propriété expliquent la diminution des dotations de l'Etat dans ce secteur.

Un rapport sur le sujet a déjà vu le jour, c'est le « Rapport BLOCH-LAINE sur la réforme des aides à l'accession sociale à la propriété ». Il propose de désengager l'Etat du rôle de monopole de financement de ces prêts et de faire jouer la concurrence entre les différents réseaux de financement (banques).

4 - Prêts au titre du « 1 % des entreprises » (versements aux constructeurs et prêts à des salariés)

4,4 milliards de francs pour l'habitat ancien en 1987 (+ 18 % par rapport à 1986)

Le « 1 % des entreprises » est une obligation faite aux entreprises de 10 salariés et plus de participer au logement des salariés (1).

Les entreprises doivent investir, chaque année et pour une durée minimum de 20 ans, une somme égale à 1 % des salaires versés au cours de l'année précédente. Le pourcentage sera ramené à 0,9 % puis 0,77 %. A partir du 1^{er} janvier 1988, il est fixé à 0,72 % et à 0,65 % à partir du 1^{er} janvier 1989. Les entreprises du secteur agricole ainsi que les Administrations échappent à l'obligation de participer au logement des salariés.

Les investissements des entreprises au titre du « 1 % des entreprises » visent les logements neufs comme l'habitat ancien.

Les prêts accordés à ce titre sont consacrés à la réalisation des travaux d'aménagement de logements des propriétaires occupants, et peuvent représenter jusqu'à 50 % du coût des travaux dans la limite de 100 000 F.

Tableau 16

VENTILATION DES INVESTISSEMENTS DU 1 % DANS L'HABITAT ANCIEN, SELON LES BÉNÉFICIAIRES

Source : « Statistiques 0,9 % logement » Association Financière Interrégionale des Collecteurs Interprofessionnels du 1 % logement (A.F.I.C.I.L.)

Millions de F

Bénéficiaires	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
PERSONNES PHYSIQUES	357	512	704	846	1 170	1 343	1 466	1 779	1 931
PROPRIÉTAIRES-BAILLEURS	8	3	6	7	18	12		27	94
ORGANISMES SOCIAUX : PACT (Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat)	80	106	95	125	144	175	154	176	194
ORGANISMES HLM	132	218	274	467	486	724	809	889	1 158
SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE	25	43	93	66	100	153	186	197	196
FILIALES ET SOUS CONTRÔLES	21	31	28	56	56	65	103	83	159
ENSEMBLE	613	913	1 200	1 566	1 974	2 472	2 718	3 151	3 732

(1) Le 1^{er} janvier 1988, une agence nationale est créée pour la participation des employeurs à l'effort de construction. Elle remplace l'AFICIL (Association Financière Interrégionale des Collecteurs Interprofessionnels du « 1 % logement ») qui continuera provisoirement à assurer sa mission pour le compte et sous le contrôle de l'Agence.

L'agence est un établissement public industriel et commercial. L'agence est chargée d'une mission générale d'élaboration des règles régissant les conditions d'activité des associations à caractère professionnel ou interprofessionnel agréées aux fins de participer à la collecte des sommes définies à l'article L 313-1 et de contrôle de leur gestion » (JO du 1^{er} janvier 1988).

Le nombre de prêts accordés à des personnes physiques pour l'habitat ancien s'élève à 75 850 en 1986 (73 100 en 1985) quant au prêt moyen, il est de 25 140 en 1987, contre 20 420 en 1986, s'il s'agit de l'amélioration seulement du logement. Si l'on tient compte aussi de l'acquisition du logement, le prêt moyen acquisition - amélioration par logement s'élèvera alors à 35 710 F pour 1987 (32 710 pour 1986). Les investissements du « 1 % » dans l'habitat ancien ont atteint, en 1987, 4 435 millions de francs contre 3 750 en 1986, soit une augmentation de 18 %. La part des investissements du « 1 % » de l'habitat ancien dans le total (neuf + ancien) s'élève à 30 % en 1986 contre 29 % en 1985.

Tableau 17
PRÊTS ACCORDÉS A DES PERSONNES PHYSIQUES
AU TITRE DU « 1 % DES ENTREPRISES »

Source : AFICIL

Unités : M.F. (millions de francs), Francs.

	1982	1983	1984	1985	1986
MONTANT GLOBAL (MF)	4 093	4 662	4 827	5 317	5 380
Construction neuve	2 923	3 319	3 416	3 538	3 430
Acquisition - amélioration	503	605	704	965	1 068
Amélioration	667	738	727	814	882
NOMBRE DE PRÊTS (unités)	180 407	183 217	183 547	182 796	176 470
Construction neuve	119 148	119 651	118 998	109 680	100 620
Acquisition - amélioration	20 478	22 196	24 500	30 758	32 650
Amélioration	40 781	41 370	40 049	42 358	43 200
MONTANT MOYEN (francs)	22 690	25 450	26 400	29 087	30 490
Construction neuve	24 532	27 739	28 706	32 257	34 080
Acquisition - amélioration	24 560	27 244	28 730	31 374	32 710
Amélioration	16 355	17 844	18 152	19 217	20 420

Tableau 18
CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU LOGEMENT,
AU TITRE DU « 1 % » EN 1985 ET 1986
(non compris les travaux qui accompagnent une acquisition de logement ancien)

Source : Association Financière Interrégionale
des Collecteurs Interprofessionnels du 1 % logement (AFICIL)

En %

Catégorie de logement	Logement locatif		Logement en accession à la propriété	
	1985	1986	1985	1986
Caractéristiques des travaux				
Mise aux normes	55,7	33,1	58,9	57,9
Amélioration de la qualité	5,1	22,7	17,8	20,4
Economie d'énergie	38,7	44,1	21,6	20,8
Autres	0,5	0,1	1,7	0,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

5 - Les prêts locatifs aidés (*) (PLA - Amélioration - entretien)

2,2 milliards de francs de prêts locatifs aidés en 1987 (+ de 2 % d'augmentation par rapport à 1986) utilisés pour 8 060 logements soit 10 % de moins qu'en 1986).

Le « Prêt locatif aidé » qui a remplacé en 1977 les différentes formes d'aide antérieures (HLMO, ILM,...) vient à son tour d'être réformé, à partir du 1^{er} janvier 1988.

Les PLA (pour la construction de logement ou pour l'acquisition - amélioration de logements anciens) étaient distribués avant le 1^{er} janvier 1988 par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) ou le Crédit Foncier de France selon le type du bénéficiaire :

- PLA-CDC, s'il s'agissait d'un prêt accordé aux HLM ou aux SEM,
- PLA-CFF pour le même type de bénéficiaire que le PLA-CDC, plus toute personne morale ou physique justifiant d'un apport propre. Au 1^{er} janvier 1988 est mise en place la fongibilité du PLA-CDC et de la PALULOS. Il s'agit d'unifier le système des aides de l'Etat au secteur locatif social, pour qu'il y ait au niveau local un meilleur arbitrage entre les besoins en logements neufs et logements anciens. Ainsi, les crédits destinés à la construction (PLA) et à la réhabilitation (PALULOS) sont regroupés sur une même ligne budgétaire : « Construction et amélioration de l'habitat locatif social ».

La décision de subvention est attribuée aux organismes HLM ou assimilés et aux collectivités locales pour financer l'acquisition de terrains ou d'immeubles tous destinés à la construction de logements locatifs (subvention PLA-CDC) ou à l'amélioration des immeubles déjà existants (subvention PALULOS).

Le taux de subvention est égal à 12,7 % du prix de revient de l'opération et peut être porté à 15 ou 20 % pour des opérations à caractère expérimental ou social. La décision de subvention ouvre droit à un prêt de la Caisse de Dépôts et Consignations. La mise en place de la réforme des PLA, la poursuite du suivi, provisoirement, de l'ancien système, ne nous ont pas permis d'estimer le montant des PLA pour 1988, dans l'optique de cette brochure.
(Voir statistiques tableau n° 8.)

6 - Les Prêts des Caisses d'Allocations Familiales (CAF)

0,2 milliard de francs accordés en 1987 (5 % de moins qu'en 1986) réparties sur 34 107 prêts (35 600 en 1986)

L'action des Caisses d'Allocations Familiales dans le cadre de l'habitat ancien vise les familles les moins favorisées. Les prêts accordés aux allocataires sont destinés à l'amélioration de leurs logements, qu'il s'agisse de gros travaux d'installation, d'équipements sanitaires ou de travaux d'isolation. Les prêts des Caisses d'Allocations Familiales sont versés aux allocataires avec un taux d'intérêt minime (1 %) dans la limite d'un plafond égal à 7 000 F.

90 % des bénéficiaires de ces prêts sont propriétaires de leurs logements. Le montant global des prêts accordés par les Caisses d'Allocations Familiales en 1987 s'élève à 213 millions de francs, contre 226 millions en 1986.

(*) Par commodité, on continuera d'utiliser les termes PLA et PAPULOS, bien que ces termes ne recouvrent plus la même réalité. A partir du 1^{er} janvier 1988, la prime PAPULOS devient « Subvention à l'amélioration des logements locatifs sociaux », le prêt locatif aidé devient « Subvention PLA CDC » et « Prêt PLA-CFF ».

Tableau 19

PRÊTS ACCORDÉS PAR LES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) (*)

Source : *Caisses d'Allocations Familiales*

Prêts accordés par les Caisses d'Allocations Familiales	Du 01.07.1977 au 30.06.1978	Du 01.07.1978 au 30.06.1979	Du 01.07.1979 au 30.06.1980	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
MONTANT TOTAL DES PRÊTS ACCORDÉS (en millions de francs)	110,6	119,6	146,9	137,0	166,0	177,0	169,0	167,0	194,6	226,2	213,5
NOMBRE DE PRÊTS	18 618	19 523	23 699	23 583	27 979	28 389	26 198	25 979	30 891	35 600	34 107
MONTANT MOYEN DES PRÊTS (en francs)	5 939	6 126	6 198	5 809	5 933	6 235	6 451	6 445	6 300	6 354	6 260

(*) A partir de 1980, les statistiques des Caisses d'Allocations Familiales sont établies du 1^{er} janvier au 31 décembre.

TROISIEME PARTIE

L'AMELIORATION - ENTRETIEN DU LOGEMENT DANS LA PRODUCTION DES ENTREPRISES

A - L'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU LOGEMENT EN 1986 (1)

Le montant des travaux d'amélioration - entretien du logement s'élève en 1986 à 97,6 milliards de francs, soit 49 % de l'ensemble des travaux d'amélioration - entretien du Bâtiment et du Génie Civil et Agricole qui représente un marché de plus de 199 milliards de francs. Entre 1983 et 1986, les travaux d'amélioration - entretien du logement ont augmenté de 22 %, en francs courants (2).

En 1986, 48 % de l'ensemble des travaux de logement sont réalisés dans l'amélioration - entretien, contre 43 % en 1983.

D'autre part, le pourcentage des travaux de logement consacrés à l'amélioration - entretien dépend beaucoup de la taille de l'entreprise et de son secteur d'activité :

- Les entreprises (de 0 à 10 salariés) réalisent en 1986, 72 % des travaux d'amélioration - entretien du logement, contre 67 % en 1983.
- Plus de 80 % des travaux d'amélioration - entretien du logement sont réalisés dans quatre secteurs : maçonnerie et travaux de béton armé (gros-œuvre), menuiserie-serrurerie, couverture-plomberie et installations sanitaires, aménagements-finitions.

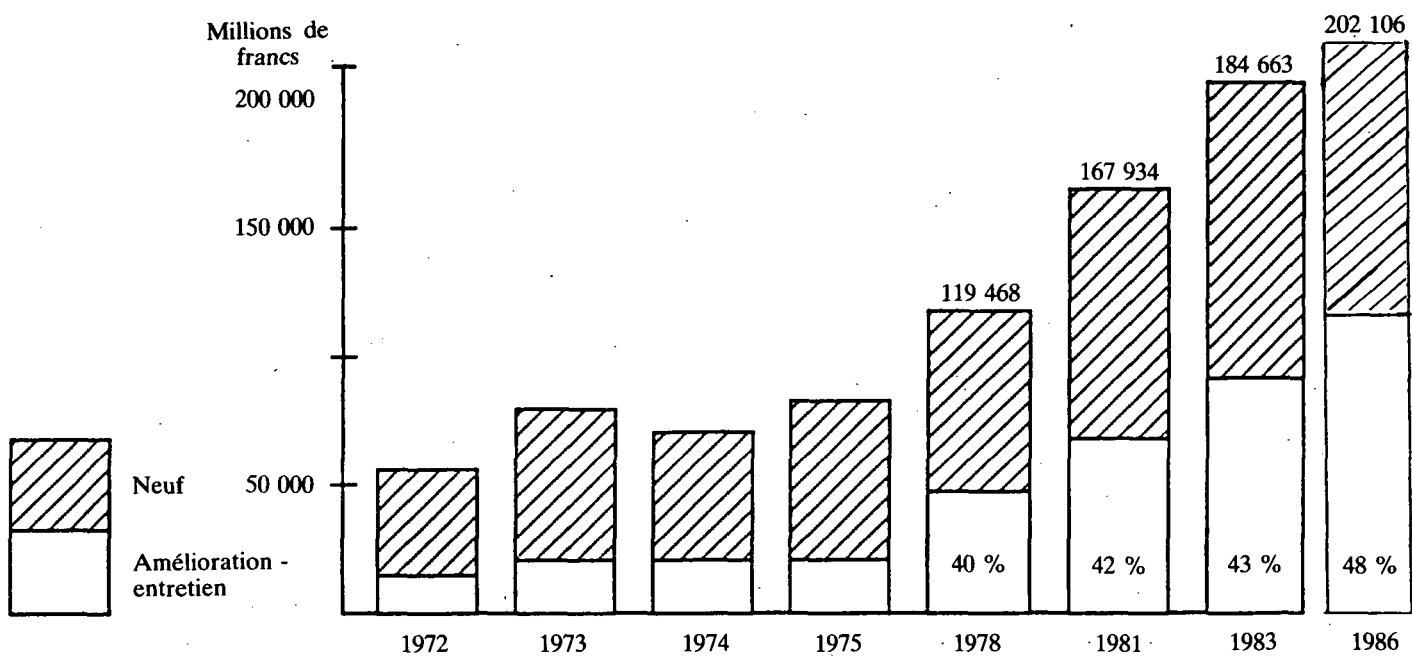
Globalement, les poids relatifs des entreprises de gros œuvre et celles de second œuvre sont restés stables depuis 1981 : 27,5 % pour les premières et 53 % pour les secondes. Parmi les travaux sur logement existant, le génie climatique et la couverture-plomberie progressent. Notons enfin, que l'amélioration - entretien du logement devient de plus en plus une spécialité à part entière : 86 % de cette activité est réalisée en 1986 par des entreprises dont plus de la moitié de leur activité en amélioration - entretien est supérieure ou égale à 50 %, contre 84 % en 1978, 1981 et 1983.

(1) « L'Amélioration - entretien dans le Bâtiment et le Génie Civil et Agricole » - NOTES VERTES RAPIDES, n° 216, septembre 1988. Sous-Direction des Actions Statistiques - D.A.E.I.

(2) En 1983 et en 1986, toutes les entreprises, quelle que soit leur taille font partie du champ de l'enquête annuelle d'entreprise, contrairement aux années 1984 et 1985, où les artisans et les entreprises de 0 à 10 salariés ne sont pas enquêtés. Cependant, ces derniers sont interrogés tous les 3 mois depuis avril 1985 dans le cadre de « l'Enquête trimestrielle sur les travaux d'améliorations et d'entretien ». Cf. « Les travaux d'améliorations - entretien des artisans du BTP », NOTES VERTES ÉCONOMIQUES, n° 217 septembre 1988 - Sous-Direction des Actions Statistiques, D.A.E.I.

Graphique 3

**PART DU MONTANT DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN
PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DE L'ACTIVITÉ LOGEMENT DES ENTREPRISES**



**B - MONTANT DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU LOGEMENT
SELON LA NATURE DES TRAVAUX ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE**

Tableau 20

**ÉVOLUTION DU MONTANT DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN
DU LOGEMENT SELON LA NATURE DES TRAVAUX**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

En % et en millions de francs

Nature des travaux		1978	1981	1983	1986
5540	INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES	8,2	6,7	7,0	6,6
5560	MAÇONNERIE ET TRAVAUX COURANTS DE BÉTON ARMÉ	29,3	26,5	27,3	27,2
5570	GÉNIE CLIMATIQUE	8,3	9,2	8,8	9,2
5571	MENUISERIE-SERRURERIE	14,7	12,5	14,3	15,7
5572	COUVERTURE, PLOMBERIE ET INSTALLATIONS SANITAIRES	16,9	20,6	17,8	17,3
5573	AMÉNAGEMENTS - FINITIONS	19,2	21,1	21,3	20,8
	AUTRES ACTIVITÉS	3,4	3,4	3,5	3,1
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
MONTANT DES TRAVAUX (en millions de francs)		48 026	70 555	79 847	97 608

Tableau 21

**RÉPARTITION DU MONTANT DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN
DU LOGEMENT SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

En millions de francs et en %

Taille de l'entreprise	1974	1975	1978	1981	1983	1986
0 A 5 SALARIÉS	47,5	52,5	54,7	69,2	67,4	72,1
6 A 10 SALARIÉS	21,2	20,1	13,4			
11 A 19 SALARIÉS			9,0	22,4	23,3	20,1
20 A 49 SALARIÉS	14,3	14,2	13,4			
50 A 199 SALARIÉS	11,6	8,6	6,1	5,9	6,7	4,7
200 SALARIÉS ET PLUS	5,4	4,6	3,4	2,5	2,6	3,2
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
MONTANT TOTAL (en millions de francs)	21 037	21 615	48 026	70 555	79 847	97 608

Tableau 22

**MONTANT DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU LOGEMENT
SELON LA NATURE DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE**

Source : Enquête annuelle d'entreprise (EAE)

Unités en millions de francs et %

Nature détaillée des travaux	1978	1981 (en % selon la taille de l'entreprise)				1983 (en % selon la taille de l'entreprise)			
	Montant en millions de francs	Montant en millions de francs	de 0 à 10 sal.	de 11 à 49 sal.	50 sal. et +	Montant en millions de francs	de 0 à 10 sal.	de 11 à 49 sal.	50 sal. et +
5540									
Installations électriques de bâtiments non industriels	3 780	4 405	74	21	5	5 386	73	22	5
Installations électriques de bâtiments industriels	2	30	16	55	29	25	83	13	4
Installation électrique sans précision	156	307	80	17	3	171	79	18	3
TOTAL	3 938	4 742	74	21	5	5 582	73	21	6
5560									
Travaux gros œuvre maçonnerie	11 539	14 805	74	21	5	16 612	70	22	8
Travaux gros œuvre béton armé	141	260	54	22	24	175	25	34	41
Travaux gros œuvre sans précision	281	478	25	39	36	1 206	25	31	44
Travaux terrassements et fondations de bâtiments	493	512	63	33	4	453	82	16	2
Tous corps d'état	802	869	17	36	47	1 566	18	40	42
Ravalement et entretien façade	338	824	62	29	9	1 182	65	30	5
Travaux de démolition	84		27	57	16	59	40	34	26
Maçonnerie et travaux courants de béton armé sans précision	394	894	61	26	13	544	60	27	13
TOTAL	14 072	18 741	68	23	8	21 797	63	25	12
5570									
Installation chauffage central	3 181	4 865	68	25	7	4 958	71	23	6
Installation ventilation et climatisation	64	213	19	31	50	259	17	32	51
Installation pour isolation	347	829	39	45	16	1 266	34	36	30
Entretien d'installation	311	267	70	19	11	227	73	20	7
Génie climatique sans précision	83	332	75	24	1	319	88	6	6
TOTAL	3 986	6 506	63	27	10	7 029	63	25	12
5571									
Menuiserie en bois	4 201	2 002	82	16	2	2 681	77	19	4
Menuiserie métallique	212	297	75	18	7	436	58	34	8
Menuiserie s.a.i.	706	3 547	85	13	2	4 321	71	25	4
Charpente en bois	939	1 335	67	28	5	1 645	73	22	5
Serrurerie	861	1 099	77	19	4	1 625	85	14	1
Pose clôture et treillage	49	66	84	8	8	141	95	5	0
Menuiserie-serrurerie sans précision	92	506	72	26	2	546	75	22	3
TOTAL	7 060	8 852	79	18	3	11 395	75	21	4
5572									
Couverture et zinguerie	2 922	6 713	76	19	5	6 415	75	22	3
Plomberie installation sanitaire	4 626	6 597	73	21	6	6 612	77	17	6
Travaux d'étanchéité	300	575	36	41	23	627	42	48	10
Couverture, plomberie et installations sanitaires sans précision	268	640	64	25	11	542	62	35	3
TOTAL	8 116	14 525	72	21	7	14 196	74	21	5
5573									
Plâtrerie staff	1 604	2 639	78	18	4	2 472	71	22	7
Peinture	4 223	7 038	66	24	10	8 977	67	24	9
Vitrierie-Miroiterie	553	1 001	51	37	12	935	58	23	19
Revêtement sols et murs	2 407	3 340	67	26	7	4 017	65	28	7
Aménagements de magasins	38	34	38	61	1	79	85	10	5
Travaux pour foires et expositions	0	1	8	92					
Aménagements, finitions sans précision	396	831	75	17	8	513	64	36	
TOTAL	9 221	14 884	68	24	8	16 993	67	25	8
AUTRES ACTIVITÉS	1 633	2 304	35	22	43	2 855	45	23	32
TOTAL GÉNÉRAL	48 026	70 555	69	23	8	79 847	67	23	10

Tableau 22 (suite)

**MONTANT DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU LOGEMENT
SELON LA NATURE DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE**

Source : Enquête annuelle d'entreprise (EAE)

Unités en millions de francs et %

Nature détaillée des travaux	1986 (en % selon la taille de l'entreprise)			
	Montant en millions de francs	de 0 à 10 sal.	de 11 à 49 sal.	50 sal. et +
5540 Installations électriques de bâtiments non industriels	6 323	80	16	4
Installations électriques de bâtiments industriels	2	50	50	—
Installation électrique sans précision	28			
TOTAL	6 353	100	—	—
5560 Travaux gros œuvre maçonnerie	14 998	76	21	3
Travaux gros œuvre béton armé	259	41	32	27
Travaux gros œuvre sans précision	886	45	27	28
Travaux terrassements et fondations de bâtiments	580	79	19	2
Tous corps d'état	5 630	55	19	26
Ravalement et entretien façade	3 812	67	26	7
Travaux de démolition	317	77	18	5
Maçonnerie et travaux courants de béton armé sans précision	222	89	11	—
TOTAL	26 703	69	21	10
5570 Installation chauffage central	6 228	64	21	15
Installation ventilation et climatisation	366	27	36	37
Installation pour isolation	2 035	45	38	17
Entretien d'installation	1 214	43	7	50
Génie climatique sans précision	177	86	6	8
TOTAL	10 020	56	23	21
5571 Menuiserie en bois	8 179	80	15	5
Menuiserie métallique	967	65	29	6
Menuiserie s.a.i.	2 573	67	28	5
Charpente en bois	1 661	76	23	1
Serrurerie	1 453	84	15	1
Pose clôture et treillage	89	63	37	—
Menuiserie-serrurerie sans précision	183	79	20	1
TOTAL	15 104	77	19	4
5572 Couverture et zinguerie	7 283	79	19	2
Plomberie installation sanitaire	9 007	82	15	3
Travaux d'étanchéité	1 138	30	44	26
Couverture, plomberie et installations sanitaires sans précision	403	91	5	4
TOTAL	17 831	78	18	4
5573 Plâtrerie staff	2 911	79	18	3
Peinture	10 078	73	21	6
Vitrierie-Miroiterie	1 026	69	27	4
Revêtement sols et murs	3 676	81	17	2
Aménagements de magasins	924	80	10	10
Travaux pour foires et expositions	0	0	0	0
Aménagements, finitions sans précision	499	72	27	1
TOTAL	19 114	75	20	5
AUTRES ACTIVITÉS	2 481	53	25	22
TOTAL GÉNÉRAL	97 608	72	20	8

**C - MESURE DE LA SPÉCIALISATION DES ENTREPRISES DE BÂTIMENT
DANS L'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU LOGEMENT**

Tableau 23

**TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU LOGEMENT
SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ET LE DEGRÉ DE SPÉCIALISATION
DES ENTREPRISES (*)**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

%

Secteur d'activité	Degré de spécialisation						TOTAL
	- de 5 %	De 5 % à moins de 25 %	De 25 % à moins de 50 %	De 50 % à moins de 75 %	De 75 % à moins de 90 %	90 % et +	
1975							
GROS-ŒUVRE							
Construction industrialisée	0,7	7,4	8,9	26,7	5,2	51,1	100,0
Maçonnerie	1,8	14,4	19,3	16,0	10,0	38,5	100,0
Total	1,8	14,1	18,9	16,4	9,9	38,9	100,0
SECOND-ŒUVRE							
Installation électrique	1,7	12,5	28,2	18,2	7,2	32,3	100,0
Génie climatique	0,9	11,5	12,9	25,9	10,8	38,0	100,0
Menuiserie-serrurerie	0,9	11,9	23,5	16,6	12,7	34,4	100,0
Couverture-plomberie	0,4	8,8	13,8	18,9	10,3	47,8	100,0
Aménagements-finitions	0,6	5,7	11,8	17,1	11,5	53,3	100,0
Total	0,7	8,8	15,9	18,5	10,9	45,2	100,0
TOTAL GROS-ŒUVRE + SECOND-ŒUVRE	1,0	10,2	16,7	17,9	10,7	43,5	100,0
1978							
GROS-ŒUVRE							
Construction industrialisée	4,4	3,4	2,8	9,6	55,8	24,0	100,0
Maçonnerie	0,7	6,2	12,7	14,4	9,0	57,0	100,0
Total	0,7	6,2	12,5	14,3	10,1	56,2	100,0
SECOND-ŒUVRE							
Installation électrique	0,2	5,3	7,3	11,4	6,0	69,8	100,0
Génie climatique	0,2	3,4	8,5	16,0	10,8	61,1	100,0
Menuiserie-serrurerie	0,4	4,0	9,0	14,5	8,7	63,4	100,0
Couverture-plomberie	0,2	2,9	10,1	15,4	8,8	62,6	100,0
Aménagements-finitions	0,2	3,8	11,4	16,2	11,0	57,4	100,0
Total	0,2	3,8	9,7	15,0	9,3	62,0	100,0
TOTAL GROS-ŒUVRE + SECOND-ŒUVRE	0,4	4,5	10,6	14,8	9,5	60,2	100,0
1981							
GROS-ŒUVRE							
Construction industrialisée	2,1	7,3	16,7	17,9	8,5	47,5	100,0
Maçonnerie	0,7	7,4	12,9	18,0	12,0	49,0	100,0
Total	0,7	7,4	13,0	18,0	11,9	49,0	100,0
SECOND-ŒUVRE							
Installation électrique	0,4	4,1	11,3	13,3	16,2	54,7	100,0
Génie climatique	0,2	3,2	9,8	17,2	12,1	57,5	100,0
Menuiserie-serrurerie	0,4	6,3	13,9	20,3	12,5	46,6	100,0
Couverture-plomberie	0,1	2,2	6,9	14,2	13,2	63,4	100,0
Aménagements-finitions	0,2	3,6	10,3	16,0	13,4	6,5	100,0
Total	0,2	3,7	10,0	16,2	13,3	56,6	100,0
TOTAL GROS-ŒUVRE + SECOND-ŒUVRE	0,4	4,8	10,9	16,7	12,9	54,3	100,0

(*) Le degré de spécialisation des entreprises en amélioration - entretien des logements est la part de l'activité logement de l'entreprise consacrée à des travaux d'amélioration-entretien.

Ce tableau se lit ainsi : en 1975, dans le secteur d'activité « Construction industrialisée », 51,1 % des travaux d'amélioration-entretien du logement étaient réalisés par des entreprises spécialisées à 90 % et plus dans ce type de travaux.

Tableau 23 (suite)

**TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU LOGEMENT
SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ET LE DEGRÉ DE SPÉCIALISATION
DES ENTREPRISES (*)**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

%

Secteur d'activité	Degré de spécialisation						TOTAL
	- de 5 %	De 5 % à moins de 25 %	De 25 % à moins de 50 %	De 50 % à moins de 75 %	De 75 % à moins de 90 %	90 % et +	
1983							
GROS-ŒUVRE							
Construction industrialisée	4,2	12,7	14,0	7,4	2,4	54,2	100,0
Maçonnerie	0,6	6,5	14,2	17,1	9,6	52,0	100,0
Total	0,7	6,7	14,2	16,8	9,4	52,2	100,0
SECOND-ŒUVRE							
Installation électrique	0,3	4,5	10,1	15,1	11,6	58,5	100,0
Génie climatique	0,1	2,6	10,1	15,0	10,9	61,3	100,0
Menuiserie-serrurerie	0,3	5,2	11,7	15,5	10,0	57,3	100,0
Couverture-plomberie	0,1	2,9	8,7	15,7	11,7	60,9	100,0
Aménagements-finitions	0,1	3,1	9,3	13,8	13,2	60,6	100,0
Total	0,2	3,6	9,8	14,9	11,7	59,8	100,0
TOTAL GROS-ŒUVRE + SECOND-ŒUVRE	0,3	4,5	11,1	15,5	11,0	57,6	100,0
1986							
GROS-ŒUVRE							
Construction industrialisée	3,7	11,2	23,4	40,6	3,3	17,8	100,0
Maçonnerie	0,4	5,0	11,9	15,0	11,9	55,9	100,0
Total	0,5	5,1	12,0	15,4	11,7	55,3	100,0
SECOND-ŒUVRE							
Installation électrique	0,3	4,4	9,9	16,7	14,2	54,6	100,0
Génie climatique	0,1	1,4	5,7	12,1	15,3	65,4	100,0
Menuiserie-serrurerie	0,2	3,3	10,0	16,4	11,0	59,1	100,0
Couverture-plomberie	0,1	2,4	8,0	15,9	17,0	56,5	100,0
Aménagements-finitions	0,2	2,2	8,4	15,2	13,4	60,7	100,0
Total	0,2	2,6	8,5	15,3	14,1	59,3	100,0
TOTAL GROS-ŒUVRE + SECOND-ŒUVRE	0,3	3,7	9,7	15,2	13,3	57,8	100,0

(*) Le degré de spécialisation des entreprises en amélioration - entretien des logements est la part de l'activité logement de l'entreprise consacrée à des travaux d'amélioration-entretien.

Tableau 24

**TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU LOGEMENT
SELON LA TAILLE ET LE DEGRÉ DE SPÉCIALISATION DES ENTREPRISES**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

En %

Degré de spécialisation	Taille de l'entreprise					TOTAL
	0 à 5 salariés	6 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et +	
1975						
MOINS DE 5 %	0,2	0,8	1,6	3,7	7,1	1,0
DE 5 A MOINS DE 25 %	5,6	11,4	15,2	20,3	30,1	10,2
DE 25 A MOINS DE 50 %	14,6	18,9	20,6	17,6	10,4	16,7
DE 50 A MOINS DE 75 %	17,3	19,5	15,7	19,3	23,2	17,9
DE 75 A MOINS DE 90 %	11,3	11,5	7,6	8,5	12,0	10,7
90 % ET +	51,0	37,9	39,3	30,6	17,2	43,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1978						
MOINS DE 5 %	—	—	1,0	2,0	4,0	0,4
DE 5 A MOINS DE 25 %	2,0	5,0	9,0	12,0	9,0	4,5
DE 25 A MOINS DE 50 %	8,0	12,0	16,0	21,0	18,0	10,6
DE 50 A MOINS DE 75 %	13,0	14,0	18,0	21,0	28,0	14,8
DE 75 A MOINS DE 90 %	8,0	9,0	11,0	12,0	20,0	9,5
90 % ET +	69,0	60,0	45,0	32,0	21,0	60,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Degré de spécialisation	Taille de l'entreprise					TOTAL
	0 à 10 salariés	11 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et +	
1981						
MOINS DE 5 %	0,2	0,3	0,6	1,3	3,7	0,4
DE 5 A MOINS DE 25 %	3,3	5,0	7,2	11,8	15,3	4,8
DE 25 A MOINS DE 50 %	9,3	11,9	14,6	17,8	28,4	11,2
DE 50 A MOINS DE 75 %	16,6	16,4	18,1	14,5	15,8	16,7
DE 75 A MOINS DE 90 %	13,5	10,7	11,5	11,9	3,5	12,6
90 % ET +	57,1	55,7	48,0	42,7	33,3	54,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1983						
MOINS DE 5 %	0,1	0,3	0,4	0,8	3,7	0,3
DE 5 A MOINS DE 25 %	3,3	4,6	5,7	8,7	20,3	4,5
DE 25 A MOINS DE 50 %	9,7	10,9	14,0	17,1	19,2	11,1
DE 50 A MOINS DE 75 %	14,2	13,8	19,2	19,2	17,9	15,3
DE 75 A MOINS DE 90 %	10,5	12,1	12,9	12,0	6,1	11,0
90 % ET +	62,2	58,3	47,7	42,2	32,6	57,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1986						
MOINS DE 5 %	0,1	0,2	0,5	1,0	2,0	0,3
DE 5 A MOINS DE 25 %	2,1	3,7	7,3	10,0	20,5	3,7
DE 25 A MOINS DE 50 %	8,0	9,8	15,2	20,3	15,8	9,7
DE 50 A MOINS DE 75 %	13,9	19,7	19,0	20,6	11,3	15,2
DE 75 A MOINS DE 90 %	13,9	14,7	12,8	9,7	2,2	13,3
90 % ET +	62,0	51,9	45,2	38,4	48,2	57,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

D - DONNÉES RÉGIONALES SUR L'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU LOGEMENT

Trois régions, Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur, totalisent en 1986 38 % (36 % en 1983) de l'ensemble des travaux d'amélioration - entretien du logement effectués par des entreprises spécialisées dans cette activité (1).

33 % (31 % en 1983) de ces entreprises ont leur siège social dans les régions citées, et occupent en 1986 37 % (36 % en 1983) de la population active spécialisée dans les travaux d'amélioration - entretien du logement.

En Ile-de-France et Champagne-Ardenne, les entreprises de plus de 10 salariés réalisent entre 40 et 45 % du montant des travaux d'amélioration - entretien du logement, secteur réservé (à plus de 70 %) dans les autres régions (sauf l'Alsace) aux artisans et aux entreprises de 0 à 10 salariés. En Champagne-Ardenne, l'importance des entreprises de plus de 10 salariés dans les travaux d'amélioration - entretien du logement passe de 30 % en 1983 à 39 % en 1986.

Dans la région Ile-de-France, au contraire, l'importance des entreprises de plus de 10 salariés, après une stabilité de 1981 à 1983 (46 %), passe à 43 % en 1986.

(1) Une entreprise est spécialisée dans les travaux d'amélioration - entretien du logement lorsque plus de 90 % de son chiffre d'affaires sont réalisés dans cette activité.

Tableau 25

**RÉPARTITION DU MONTANT DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN
DU LOGEMENT SELON LA RÉGION ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

Millions de francs et %

Régions		0 à 10 salariés	De 11 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total
ILE-DE-FRANCE	1978	51,1	29,1	19,8	9 229
	1981	54,2	27,7	18,0	13 644
	1983	53,9	28,9	17,2	14 425
	1986	56,5	26,5	17,0	19 626
CHAMPAGNE-ARDENNE	1978	69,4	22,5	8,1	1 038
	1981	71,1	20,9	8,0	1 551
	1983	70,2	25,0	4,5	1 592
	1986	60,6	34,6	4,8	2 517
PICARDIE	1978	74,6	20,1	5,3	1 098
	1981	72,5	19,4	8,1	1 975
	1983	68,1	25,6	6,0	2 058
	1986	72,1	20,1	7,8	2 657
HAUTE-NORMANDIE	1978	69,6	19,2	11,2	1 270
	1981	69,2	22,4	8,4	1 861
	1983	62,7	24,7	12,6	1 882
	1986	66,3	18,6	15,1	2 843
CENTRE	1978	73,9	19,9	6,2	2 303
	1981	73,1	21,7	5,2	3 401
	1983	70,0	21,0	8,9	3 767
	1986	78,8	14,4	6,8	4 908
BASSE-NORMANDIE	1978	72,6	17,5	9,9	1 218
	1981	73,9	19,7	6,4	1 775
	1983	70,9	17,2	11,9	2 335
	1986	76,0	18,0	6,0	2 334
BOURGOGNE	1978	72,8	20,0	7,2	1 484
	1981	77,4	17,1	5,5	2 027
	1983	75,9	20,2	3,9	2 377
	1986	77,1	19,4	3,5	2 966
NORD - PAS-DE-CALAIS	1978	66,3	23,8	9,9	2 221
	1981	55,7	31,7	12,6	3 643
	1983	53,6	27,8	18,6	4 149
	1986	67,4	22,6	10,0	4 048
LORRAINE	1978	60,9	27,2	11,9	1 505
	1981	59,9	29,8	10,3	2 377
	1983	60,3	26,6	13,0	2 783
	1986	69,2	21,7	9,1	3 413
ALSACE	1978	66,0	25,7	8,3	1 289
	1981	64,0	28,2	7,7	1 867
	1983	63,8	28,6	7,5	2 257
	1986	65,7	28,7	5,6	2 408
FRANCHE-COMTÉ	1978	79,0	15,3	5,7	787
	1981	72,4	23,5	4,2	1 266
	1983	74,5	20,6	4,8	1 493
	1986	76,5	21,0	2,5	1 757

Tableau 25 (suite)

**RÉPARTITION DU MONTANT DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN
DU LOGEMENT SELON LA RÉGION ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

Millions de francs et %

Régions		0 à 10 salariés	De 11 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total
PAYS DE LA LOIRE	1978	71,2	22,9	5,9	2 864
	1981	72,2	21,6	6,2	3 913
	1983	72,7	19,5	7,9	4 372
	1986	79,5	16,3	4,2	5 111
BRETAGNE	1978	74,8	19,2	6,4	3 065
	1981	71,7	22,0	6,3	4 553
	1983	72,8	20,8	6,4	4 707
	1986	79,6	16,9	3,5	4 777
POITOU-CHARENTES	1978	77,8	18,3	3,9	1 725
	1981	80,8	17,1	2,1	2 390
	1983	81,1	16,6	2,3	2 749
	1986	82,3	13,5	4,1	3 169
AQUITAINE	1978	80,5	15,0	4,5	3 008
	1981	80,3	16,9	2,8	3 792
	1983	74,6	17,8	7,6	4 582
	1986	74,8	23,0	2,2	6 070
MIDI-PYRÉNÉES	1978	78,8	18,6	3,1	2 035
	1981	79,6	17,1	3,2	2 959
	1983	75,5	20,6	3,8	3 485
	1986	81,6	14,6	3,8	4 096
LIMOUSIN	1978	70,8	21,6	7,6	601
	1981	76,2	20,0	3,8	976
	1983	79,5	15,4	5,2	1 020
	1986	83,5	13,0	3,5	1 152
RHÔNE-ALPES	1978	68,4	23,2	8,4	4 549
	1981	73,0	20,4	6,6	6 626
	1983	68,4	23,9	7,8	8 441
	1986	76,0	18,7	5,3	9 785
AUVERGNE	1978	83,2	11,9	4,9	1 062
	1981	73,8	19,9	6,3	1 609
	1983	76,1	18,4	5,6	2 044
	1986	82,3	13,3	4,4	2 192
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1978	72,2	25,2	3,6	1 721
	1981	84,3	13,1	2,6	2 458
	1983	76,4	20,1	3,5	2 903
	1986	86,1	11,7	2,2	3 559
PROVENCE - ALPES - CÔTE-D'AZUR	1978	68,0	22,4	9,6	3 709
	1981	74,9	20,5	4,6	5 472
	1983	70,8	24,4	4,8	5 978
	1986	77,3	15,6	7,1	7 791
CORSE	1978	77,5	18,7	3,8	245
	1981	73,2	24,7	2,1	314
	1983	68,7	23,0	8,3	456
	1986	82,1	16,9	1,0	431
FRANCE ENTIÈRE	1978	68,2	22,4	9,4	48 026
	1981	69,2	22,5	8,3	70 555
	1983	67,4	23,3	9,3	79 847
	1986	72,1	20,1	7,8	97 608

Tableau 26

**RÉPARTITION DES ENTREPRISES QUI RÉALISENT PLUS DE 90 %
DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES EN AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU LOGEMENT
SELON LA RÉGION ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

Nombre d'entreprises et %

Régions		0 à 10 salariés	De 11 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total
ILE-DE-FRANCE	1978	93,5	5,8	0,7	15 507
	1981	92,5	6,7	0,8	15 661
	1983	92,4	6,8	0,9	14 811
	1986	93,5	6,0	0,5	18 274
CHAMPAGNE-ARDENNE	1978	96,9	3,7	0,3	2 922
	1981	97,4	2,3	0,3	2 497
	1983	96,1	3,6	0,3	2 686
	1986	95,4	4,5	0,1	2 861
PICARDIE	1978	96,7	3,1	0,2	3 162
	1981	95,8	3,8	0,4	3 129
	1983	95,4	4,4	0,2	3 097
	1986	97,1	2,8	0,1	3 692
HAUTE-NORMANDIE	1978	96,2	3,3	0,5	2 827
	1981	94,8	4,9	0,3	2 908
	1983	95,7	3,8	0,5	2 457
	1986	94,8	4,6	0,6	2 986
CENTRE	1978	96,3	3,5	0,2	5 058
	1981	96,6	3,1	0,3	4 987
	1983	96,8	3,0	0,2	5 308
	1986	97,3	2,5	0,2	6 234
BASSE-NORMANDIE	1978	98,5	1,2	0,3	3 105
	1981	97,3	2,6	0,1	3 011
	1983	97,5	2,2	0,2	3 396
	1986	97,6	2,2	0,2	3 178
BOURGOGNE	1978	96,9	2,8	0,3	3 976
	1981	97,4	2,4	0,2	3 377
	1983	96,8	3,1	0,1	3 982
	1986	97,3	2,6	0,1	4 893
NORD - PAS-DE-CALAIS	1978	94,3	5,3	0,4	4 684
	1981	92,1	7,2	0,7	4 514
	1983	94,5	4,9	0,7	4 742
	1986	94,9	4,7	0,4	4 006
LORRAINE	1978	95,5	4,0	0,5	3 678
	1981	94,9	4,6	0,5	3 259
	1983	94,4	4,9	0,7	3 639
	1986	95,1	4,7	0,2	4 021
ALSACE	1978	94,5	5,1	0,4	2 638
	1981	93,9	3,4	0,7	2 470
	1983	93,0	6,5	0,5	2 287
	1986	92,8	6,9	0,3	2 646
FRANCHE-COMTÉ	1978	97,9	2,0	0,1	2 199
	1981	96,1	4,7	0,2	2 024
	1983	96,4	3,4	0,3	1 925
	1986	97,3	2,5	0,2	2 702
PAYS DE LA LOIRE	1978	94,5	3,3	0,2	6 221
	1981	96,8	2,9	0,3	5 855
	1983	96,4	3,3	0,3	5 876
	1986	97,1	2,6	0,3	7 037

Tableau 26 (suite)

**RÉPARTITION DES ENTREPRISES QUI RÉALISENT PLUS DE 90 %
DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES EN AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU LOGEMENT
SELON LA RÉGION ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

Nombre d'entreprises et %

Régions	0 à 10 salariés	De 11 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total	
BRETAGNE	1978	97,4	1,5	0,1	6 866
	1981	96,8	3,2	0,2	5 403
	1983	97,0	2,8	0,1	6 700
	1986	98,1	1,9	0	7 290
POITOU-CHARENTES	1978	97,6	2,2	0,2	4 988
	1981	97,6	2,4	—	4 341
	1983	97,5	2,5	0,1	4 933
	1986	98,2	1,7	0,1	5 554
AQUITAINE	1978	97,7	2,1	0,2	8 696
	1981	97,6	2,3	0,1	7 244
	1983	97,8	2,1	0,1	8 373
	1986	97,3	2,7	0	9 234
MIDI-PYRÉNÉES	1978	98,2	1,7	0,1	7 728
	1981	98,1	1,9	—	6 298
	1983	97,7	2,2	—	7 221
	1986	97,8	2,1	0,1	8 011
LIMOUSIN	1978	95,7	4,2	0,1	1 894
	1981	97,6	2,2	0,2	2 203
	1983	98,2	1,6	0,2	1 838
	1986	98,2	1,7	0,1	2 063
RHÔNE-ALPES	1978	96,4	3,4	0,2	11 282
	1981	97,2	2,6	0,2	10 916
	1983	95,1	4,5	0,4	11 191
	1986	97,6	2,2	0,2	13 340
AUVERGNE	1978	97,9	1,9	0,2	3 819
	1981	96,1	3,6	0,3	3 086
	1983	96,7	3,1	0,2	3 665
	1986	98,5	1,4	0,1	4 267
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1978	96,5	3,3	0,2	5 402
	1981	97,8	2,1	0,1	5 295
	1983	97,5	2,4	0,1	5 320
	1986	98,4	1,5	0,1	6 239
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR	1978	96,5	3,4	0,1	9 980
	1981	96,6	3,2	0,2	8 566
	1983	96,7	3,2	0,1	9 755
	1986	97,2	2,7	0,1	10 840
CORSE	1978	97,2	2,7	0,1	934
	1981	97,1	2,8	0,1	863
	1983	97,2	2,6	0,2	810
	1986	97,0	3,0	0	542
FRANCE ENTIÈRE	1978	96,4	3,6	—	117 566
	1981	96,0	3,6	0,4	107 907
	1983	96,0	3,7	0,3	114 012
	1986	96,7	3,1	0,2	129 910

Tableau 27

**POPULATION ACTIVE DES ENTREPRISES QUI RÉALISENT PLUS DE 90 %
DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES EN AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU LOGEMENT
SELON LA RÉGION ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

Nombre d'actifs et %

Régions		0 à 10 salariés	De 11 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total
ILE-DE-FRANCE	1978	49,9	27,4	22,8	75 262
	1981	43,9	26,2	29,9	86 941
	1983	50,2	31,0	18,8	71 219
	1986	53,5	28,0	18,5	79 289
CHAMPAGNE-ARDENNE	1978	71,9	20,6	7,5	9 066
	1981	79,3	15,8	4,9	8 574
	1983	67,1	24,2	8,7	8 377
	1986	65,3	29,4	5,3	9 528
PICARDIE	1978	73,8	19,6	6,7	10 184
	1981	67,3	20,0	12,7	11 323
	1983	69,7	25,9	4,4	10 077
	1986	79,1	18,4	2,5	11 320
HAUTE-NORMANDIE	1978	63,2	18,2	18,7	11 216
	1981	63,8	26,7	9,5	9 871
	1983	52,8	22,6	24,7	9 368
	1986	59,5	22,8	17,7	11 386
CENTRE	1978	73,9	19,7	6,4	17 438
	1981	74,5	18,7	6,7	18 576
	1983	72,8	17,9	9,3	17 345
	1986	78,7	15,1	6,2	20 239
BASSE-NORMANDIE	1978	82,7	9,8	7,5	9 087
	1981	79,2	17,2	3,6	9 654
	1983	73,6	14,7	11,6	11 266
	1986	77,0	18,1	4,9	8 795
BOURGOGNE	1978	75,6	15,3	9,0	12 881
	1981	77,0	16,4	6,6	11 268
	1983	77,2	19,2	3,7	12 063
	1986	80,7	16,0	3,3	14 422
NORD - PAS-DE-CALAIS	1978	63,7	25,6	10,7	18 702
	1981	53,6	33,3	13,1	20 515
	1983	53,6	26,9	19,5	19 406
	1986	56,0	25,9	18,1	16 036
LORRAINE	1978	54,5	23,4	22,2	13 535
	1981	60,1	26,4	13,5	13 300
	1983	51,8	23,3	24,9	16 504
	1986	67,8	26,5	5,7	13 552
ALSACE	1978	64,1	26,0	9,9	10 466
	1981	61,9	26,1	12,0	11 036
	1983	43,8	24,5	31,7	13 333
	1986	64,1	30,1	5,8	10 492
FRANCHE-COMTÉ	1978	78,5	16,8	4,7	6 495
	1981	74,6	22,1	3,4	6 833
	1983	71,7	22,2	6,1	5 969
	1986	75,3	20,9	3,8	7 217
PAYS DE LA LOIRE	1978	76,2	19,0	4,8	21 413
	1981	70,8	18,6	10,6	20 279
	1983	66,4	20,3	13,3	20 129
	1986	72,4	16,2	11,4	21 890

Tableau 27 (suite)

**POPULATION ACTIVE DES ENTREPRISES QUI RÉALISENT PLUS DE 90 %
DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES EN AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU LOGEMENT
SELON LA RÉGION ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

Nombre d'actifs et %

Régions	0 à 10 salariés	De 11 à 49 salariés	50 salariés et plus	Total
BRETAGNE 1978	78,2	17,1	4,7	22 141
1981	73,8	21,6	4,6	18 577
1983	71,6	20,2	8,2	18 820
1986	81,8	16,6	1,6	17 205
POITOU-CHARENTES 1978	78,3	15,5	6,2	14 171
1981	80,5	17,9	1,6	13 014
1983	79,5	18,7	1,9	14 038
1986	81,4	14,2	4,4	13 774
AQUITAINE 1978	80,4	15,6	4,0	25 014
1981	76,9	16,7	6,4	20 398
1983	77,0	16,9	6,1	22 449
1986	78,7	18,7	2,6	24 047
MIDI-PYRÉNÉES 1978	84,1	13,8	2,1	18 600
1981	82,5	15,8	1,7	16 078
1983	76,6	19,4	4,0	16 610
1986	79,2	16,4	4,4	17 900
LIMOUSIN 1978	69,3	28,5	2,2	5 372
1981	77,8	17,8	4,4	5 498
1983	76,9	17,4	5,7	4 147
1986	82,1	14,2	3,7	5 160
RHÔNE-ALPES 1978	69,7	23,1	7,2	34 268
1981	72,3	18,6	9,0	32 749
1983	62,6	25,0	12,5	38 528
1986	77,1	17,4	5,5	35 367
AUVERGNE 1978	79,2	14,7	6,1	11 003
1981	68,3	24,0	7,7	9 420
1983	68,5	23,0	8,6	10 544
1986	85,6	12,2	2,2	9 677
LANGUEDOC-ROUSSILLON 1978	69,7	25,5	4,8	15 737
1981	81,2	15,2	3,5	13 299
1983	78,3	19,5	2,3	13 567
1986	83,2	13,4	3,4	13 184
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR 1978	73,8	22,1	4,1	30 068
1981	70,0	19,5	10,5	28 354
1983	69,8	24,7	5,6	26 775
1986	74,2	17,2	8,6	32 136
CORSE 1978	75,2	16,7	8,1	2 385
1981	69,4	27,8	2,8	1 904
1983	64,6	26,0	9,4	1 976
1986	77,5	22,5	0	1 365
FRANCE ENTIÈRE 1978	68,9	21,1	10,1	394 504
1981	65,5	21,7	12,7	387 461
1983	64,3	23,4	12,3	382 510
1986	70,8	20,4	8,8	393 981

L'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DANS LE BÂTIMENT NON-RÉSIDENTIEL DE 1978 A 1986

PRÉSENTATION

Cet article fait suite à « l'Amélioration - entretien (*) dans le bâtiment non résidentiel (Edition 1987) ».

Les données qui y figurent proviennent de l'exploitation de l'Enquête Annuelle d'Entreprise, enquête par sondage réalisée par la Sous-Direction des Actions Statistiques de la Direction des Affaires Economiques et Internationales.

Les enquêtes portant sur 1978, 1981, 1983 et 1986 concernent l'ensemble des entreprises du secteur du Bâtiment et du Génie Civil et Agricole, alors que, pour les autres années n'ont été enquêtées que les entreprises employant plus de 10 salariés. Dans cet article, on s'intéressera plus particulièrement aux données des années 1978, 1981, 1983 et 1986.

Enfin, les montants de travaux sont exprimés en francs courants.

RÉSUMÉ

Sur un montant total de travaux de bâtiment, Génie Civil et Agricole de 440 milliards de francs, les travaux d'amélioration - entretien représentent en 1986, 199,3 milliards de francs, soit 45,3 % de l'ensemble, en progression de 44,8 % par rapport à 1983.

Parmi les travaux d'amélioration - entretien, la part concernant le bâtiment non résidentiel s'élève en 1986 à 59,9 milliards de francs, soit 30 % de l'ensemble.

Ce montant s'inscrit en progression de 22 % par rapport à 1983, soit sensiblement plus que l'augmentation enregistrée sur l'ensemble des travaux d'amélioration - entretien (+ 19 %).

La part du non-résidentiel dans l'amélioration - entretien n'a pas cessé de croître depuis 1978.

On s'attachera, par la suite, à étudier la répartition de ce marché, de près de 60 milliards de francs, entre les entreprises, selon leur taille et leur activité principale : on constatera ainsi, par exemple, que les petites entreprises sont les principales bénéficiaires de ce marché ; qu'il est surtout concentré sur 3 sous-secteurs : Maçonnerie, Installation Electrique et Finitions ; que les principaux commanditaires sont les entreprises privées, les administrations.

Enfin, l'analyse des travaux confiés en sous-traitance montre, comme l'on pouvait s'y attendre, que les entreprises de plus de 10 salariés y ont beaucoup plus recours que les petites en matière d'amélioration - entretien de bâtiments non résidentiels (comme pour d'autres types de travaux et d'ouvrages, bien sûr).

DÉFINITIONS :

Travaux d'Amélioration : Travaux concernant des ouvrages existants, déjà utilisés, en améliorant le service rendu.

Travaux d'Entretien : Travaux ayant pour but de maintenir en état les ouvrages.

(Depuis 1977, on ne fait plus de distinction dans les Enquêtes Annuelles d'Entreprise entre " Travaux d'Amélioration " et " Travaux d'Entretien ".)

DÉFINITIONS

1) Type de travaux

Travaux d'Amélioration : Travaux concernant des ouvrages existants, déjà utilisés, en améliorant le service rendu.

Travaux d'Entretien : Travaux ayant pour but de maintenir en état les ouvrages.

(Depuis 1977, on ne fait plus de distinction dans les Enquêtes Annuelles d'Entreprise entre « Travaux d'amélioration » et « Travaux d'entretien »).

2) Nature d'ouvrages

A l'intérieur de l'ensemble Bâtiment, on distinguera Logement, Bâtiment non résidentiel et Autres Bâtiments.

Bâtiment non résidentiel : installations et bâtiments agricoles, centrales (nucléaires), installations industrielles, bâtiments destinés au stockage, garages et parkings, commerces (de détail), bâtiment destinés à la recherche, bureaux, bâtiments à vocation culturelle, sportive, de loisirs, religieuse, sanitaire et sociale.

Autres Bâtiments :

- Bâtiments résidentiels hors logement, c'est-à-dire :
 - Bâtiments résidentiels pour collectivités,
 - Bâtiments résidentiels à caractère hôtelier,
 - Bâtiments résidentiels sans autre précision.
- Bâtiment sans autre précision.

3) Nomenclature d'activité et de produits (NAP)

Il convient d'établir une table de correspondance entre les termes issus des nomenclatures d'activités et de produits, ainsi que de la comptabilité nationale d'une part, et les termes consacrés par l'usage courant d'autre part. Ceci facilitera la lecture de cet article.

Le secteur du Bâtiment, Génie Civil et Agricole, correspond à ce que l'on a coutume d'appeler « Bâtiment et Travaux Publics » (BTP) auquel sont adjointes, de façon marginale, des activités de Génie Agricole (paysagistes urbains, pépiniéristes, ...).

- La nomenclature d'activités et de produits (NAP) découpe ce secteur en 14 sous-secteurs, respectivement :

Génie Civil et Agricole

- 5510 Travaux d'aménagement des terres et des eaux (Aménagement)
- 5511 Construction de lignes de transport d'électricité (lignes de transport d'électricité)
- 5512 Travaux d'infrastructure générale (Infrastructure)
- 5513 Construction de chaussées (Construction de chaussées)
- 5520 Forages, sondages, fondations spéciales (Forage).

Gros œuvre

- 5530 Construction d'ossatures autres que métalliques (Ossatures)
- 5531 Installation industrielle, montage, levage (Installation industrielle)
- 5550 Construction industrialisée (Construction industrialisée)
- 5560 Maçonnerie et travaux courants de béton armé (Maçonnerie)

Second œuvre

- 5540 Installation électrique (Installation électrique)
- 5570 Génie climatique (Génie climatique)
- 5571 Menuiserie-Serrurerie (Menuiserie-Serrurerie)
- 5572 Couverture, plomberie et installations sanitaires (Couverture, Plomberie)
- 5573 Aménagement, finitions (Finitions)

Par la suite, dans un souci de fluidité, les sous-secteurs correspondants seront repérés, soit par leur code à 4 chiffres, soit, plus généralement, par le(s) mot(s)-clé correspondant (entre parenthèses ci-dessus).

1. FORTE PROGRESSION DES GROSSES ENTREPRISES (DE 200 SALARIÉS) AUX DÉPENS DE TOUTES LES AUTRES CATÉGORIES.

Les entreprises de plus de 50 salariés réalisent en effet en 1986 33 % des travaux d'amélioration - entretien du bâtiment non-résidentiel, contre 30 % en 1983.

Par contre, la part de marché des artisans (0 à 10 salariés) régresse légèrement (de 37 % à 36 %), moins toutefois que celle des entreprises de 11 à 49 salariés (de 33 % à 31 %).

Tableau 1

TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN SELON LA NATURE DE L'OUVRAGE

Source : Enquête annuelle d'entreprise

En millions de francs et en %

Nature de l'ouvrage	Toutes tailles d'entreprises				Entreprises de plus de 10 salariés								
	1978	1981	1983	1986	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
BÂTIMENT NON RÉSIDENTIEL	26,3	28,5	29,4	30,0	35,3	36,9	35,2	35,6	38,7	34,1	37,5	37,6	39,3
LOGEMENT	54,8	51,5	47,7	49,0	32,8	24,6	30,2	30,5	27,6 *	28,7	24,7	27,1	28,0
AUTRES BÂTIMENTS	3,4	3,5	4,3	7,1	4,5	3,9	3,5	5,0	—	6,3	8,0	8,9	8,6
GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	15,5	15,6	18,6	13,9	27,4	29,6	31,1	28,9	33,7	30,9	29,8	26,4	24,1
BÂTIMENT ET GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
MONTANT (H.T.) DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU B.G.C.A. (EN M.F.)	87 837	136 944	167 452	199 276	46 326	51 298	63 261	71 208	84 797	90 552	94 891	89 291	97 349

* Bâtiment non résidentiel + Autres bâtiments.

Tableau 2

TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DANS LE BÂTIMENT, SELON LA NATURE DE L'OUVRAGE

Source : Enquête annuelle d'entreprise

Millions de francs et en %

Nature de l'ouvrage	1978	1981	1983	1986
BÂTIMENT NON RÉSIDENTIEL	31,1	34,1	36,1	34,9
LOGEMENT	64,9	61,7	58,6	56,9
AUTRES BÂTIMENTS	4,0	4,2	5,3	8,2
TOTAL BÂTIMENT	100,0	100,0	100,0	100,0
MONTANT (H.T.) DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU BÂTIMENT (EN M.F.)	74 260	114 392	136 220	171 592

Tableau 3

**PART DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DANS L'ENSEMBLE
DES TRAVAUX (AMÉLIORATION - ENTRETIEN + NEUF),
SELON LA NATURE DE L'OUVRAGE**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

Nature de l'ouvrage	1978	1981	1983	1986
BÂTIMENT NON RÉSIDENTIEL	38,5	42,7	47,3	45,7
GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	35,7	36,7	43,7	34,3
LOGEMENT	40,2	42,0	43,2	48,3
BÂTIMENT ET GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	39,0	41,3	44,7	45,3

**2. L'ESSENTIEL DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU BÂTIMENT NON
RÉSIDENTIEL CONCERNE TROIS TYPES D'OUVRAGES :**

- Les « Ateliers industriels, usines », font appel en 1986, à 31 % de ces travaux contre 36 % en 1983 (*).
- Les « Bureaux » dont la part est de 24,5 % en 1986 (28,5 % en 1983).
- Enfin le « Commerce de détail » représente 11 % du marché en 1986 comme en 1983.

Tableau 4

**POIDS DES POSTES « ATELIERS INDUSTRIELS, USINES », « BUREAUX »
ET « COMMERCE DE DÉTAIL » PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DES TRAVAUX
DU BÂTIMENT NON RÉSIDENTIEL, SELON L'ÉTAT DE L'OUVRAGE**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

Années	Etat de l'ouvrage	Ouvrage ayant déjà servi	Ouvrage neuf
	1983		75
1986		67	67

L'implantation des artisans est particulièrement bonne pour les travaux d'amélioration - entretien des « Installations et bâtiments agricoles » (79 % en 1986 et 70 % en 1983) du « Commerce de détail » (54 % en 1986 et 56 % en 1983).

Les grandes entreprises (200 salariés et plus) gardent le leadership dans les « Ateliers industriels, usines » avec 41 % du marché (26 % en 1983).

Enfin, en ce qui concerne les entreprises petites et moyennes (11 à 199 salariés), leur champ d'action est constitué des « Equipements sanitaires et sociaux » où elles occupent 60 % du créneau, aussi bien en 1983 qu'en 1986.

(*) A partir de 1985, le type d'ouvrage « Ateliers industriels, usines », ne comprend plus les « Centrales Nucléaires ». Ce dernier poste représente en 1986 1,5 % de l'ensemble des travaux d'amélioration - entretien du bâtiment non résidentiel, et 4,9 % des travaux neufs du même secteur. On en a tenu compte pour les évolutions entre 1983 et 1986. Ainsi les 31 % des travaux sont constitués de 29,6 % de travaux d'amélioration - entretien des « Ateliers industriels, usines » « pures », plus 1,5 % des travaux d'amélioration - entretien des « Centrales Nucléaires ».

Tableau 5

**TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN SELON LA NATURE DE L'OUVRAGE
ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE (horizontal)**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

En millions de francs et en %

TAILLE DE L'ENTREPRISE		0 à 10 salariés	11 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus	TOTAL	MONTANT millions de francs
INSTALLATIONS ET BÂTIMENTS AGRICOLES	1978	80,2	17,7	2,0	0,1	100,0	1 053,4
	1981	69,9	27,5	2,6	0,1	100,0	847,1
	1983	70,3	22,9	6,4	0,4	100,0	1 132,8
	1986	78,8	19,2	2,0	0	100,0	1 431,3
CENTRALES NUCLÉAIRES (*)	1986	2,8	7,5	3,1	86,6	100,0	912,7
ATELIERS INDUSTRIELS, USINES	1978	22,0	26,6	22,7	28,6	100,0	7 234,3
	1981	27,4	24,9	18,0	29,7	100,0	13 434,9
	1983	29,6	26,7	17,8	25,9	100,0	17 767,3
	1986	22,6	23,8	12,4	41,2	100,0	17 742,2
BÂTIMENTS DESTINÉS AU STOCKAGE	1978	28,8	50,8	13,9	6,5	100,0	360,5
	1981	50,4	29,8	13,9	5,8	100,0	825,3
	1983	30,5	41,5	21,3	6,6	100,0	305,3
	1986	37,7	37,9	15,2	9,2	100,0	794,0
GARAGES ET PARKINGS	1978	20,7	53,1	12,6	13,5	100,0	424,0
	1981	40,9	31,9	19,0	8,1	100,0	514,2
	1983	36,5	36,3	22,5	4,7	100,0	582,0
	1986	56,0	16,8	19,5	7,7	100,0	903,9
COMMERCE DE DÉTAIL	1978	42,3	37,6	12,6	7,6	100,0	2 772,4
	1981	53,4	32,3	9,9	4,4	100,0	4 184,1
	1983	55,9	33,7	7,2	3,2	100,0	5 353,6
	1986	53,9	34,6	7,3	4,2	100,0	6 796,4
BUREAUX	1978	26,8	43,1	18,2	11,9	100,0	6 963,8
	1981	31,3	39,8	16,6	12,2	100,0	10 684,1
	1983	38,3	38,3	13,4	10,6	100,0	14 034,5
	1986	38,6	39,0	10,7	11,7	100,0	14 645,4
BÂTIMENTS DESTINÉS A L'ENSEIGNEMENT ET A LA RECHERCHE	1978	29,4	48,4	15,1	7,1	100,0	1 597,9
	1981	41,1	39,8	13,7	5,4	100,0	2 910,3
	1983	44,0	36,7	13,6	5,7	100,0	3 151,3
	1986	46,4	37,0	10,2	6,4	100,0	3 150,9

(*) A partir de 1985 les « Centrales nucléaires » ne font plus partie des « Ateliers industriels, usines ».

Tableau 5 (suite)

**TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN SELON LA NATURE DE L'OUVRAGE
ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE (horizontal)**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

En millions de francs et en %

TAILLE DE L'ENTREPRISE		0 à 10 salariés	11 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus	TOTAL	MONTANT millions de francs
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, LOISIR CULTUREL, RELIGIEUX	1978	22,9	35,3	20,8	21,0	100,0	1 010,2
	1981	36,1	31,9	18,3	13,8	100,0	2 104,0
	1983	30,7	33,5	22,7	13,1	100,0	2 628,2
	1986	39,7	31,6	15,0	13,7	100,0	3 220,2
ÉQUIPEMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX	1978	19,0	45,8	24,0	11,2	100,0	1 456,7
	1981	26,7	39,7	20,9	12,7	100,0	2 067,9
	1983	28,2	40,0	20,1	11,7	100,0	2 466,0
	1986	34,8	42,6	17,1	5,5	100,0	2 911,8
BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS SANS AUTRE INDICATION	1978	32,7	41,9	13,2	12,2	100,0	307,4
	1981	48,4	29,1	5,0	17,6	100,0	1 536,4
	1983	40,3	44,0	6,3	9,3	100,0	1 305,5
	1986	33,3	26,6	9,1	31,1	100,0	6 539,9
TOTAL BÂTIMENT NON RÉSIDENTIEL	1978	29,1	36,7	18,2	16,0	100,0	23 081,1
	1981	35,1	32,5	15,7	16,8	100,0	39 058,7
	1983	37,2	33,2	15,0	14,6	100,0	49 202,0
	1986	36,1	31,0	11,0	22,0	100,0	59 851,5
LOGEMENT	1978	68,4	22,1	6,0	3,4	100,0	48 176,4
	1981	69,2	22,5	5,9	2,5	100,0	70 548,0
	1983	67,4	23,3	6,7	2,6	100,0	79 846,6
	1986	72,1	20,1	4,7	3,2	100,0	97 608,4
AUTRES BÂTIMENTS	1978	30,4	24,4	24,1	21,1	100,0	3 001,9
	1981	26,1	23,3	14,4	36,2	100,0	4 784,8
	1983	21,2	21,6	19,3	37,9	100,0	7 171,5
	1986	41,1	29,0	14,9	14,9	100,0	14 131,9
TOTAL BÂTIMENT	1978	54,7	26,7	10,5	8,0	100,0	74 259,5
	1981	55,8	25,9	9,6	8,8	100,0	114 391,6
	1983	54,1	26,8	10,4	8,8	100,0	136 220,3
	1986	57,0	24,6	7,7	10,7	100,0	171 591,9
TOTAL BTP	1978	47,3	25,9	11,9	15,0	100,0	87 837,0
	1981	48,0	25,0	11,2	15,8	100,0	136 943,8
	1983	45,9	25,6	11,6	16,9	100,0	167 252,1
	1986	51,1	24,4	9,7	14,7	100,0	199 276,1

Tableau 6

**PART DES TRAVAUX CONSACRÉS PAR L'ENTREPRISE
A L'AMÉLIORATION - ENTRETIEN SELON SA TAILLE ET LA NATURE DE L'OUVRAGE**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

En %

TAILLE DE L'ENTREPRISE		0 à 10 salariés	11 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus	Toutes tailles d'entre- prises
NATURE DE L'OUVRAGE						
INSTALLATIONS ET BÂTIMENTS AGRICOLES	1978	58,9	29,6	29,5	1,1	48,1
	1981	48,6	28,9	13,5	1,2	38,1
	1983	57,1	34,4	29,6	15,7	46,7
	1986	56,5	38,9	19,4	0,4	50,0
CENTRALES NUCLÉAIRES (*)	1986	60,9	24,0	3,1	25,0	20,8
ATELIERS INDUSTRIELS, USINES	1978	61,1	47,6	40,9	19,1	33,6
	1981	58,7	49,8	42,1	29,0	41,3
	1983	59,1	53,8	44,3	35,7	47,1
	1986	57,9	43,9	37,8	44,4	45,7
BÂTIMENTS DESTINÉS AU STOCKAGE	1978	41,1	35,8	16,3	8,0	26,5
	1981	45,5	34,6	23,6	13,4	33,4
	1983	45,2	36,0	35,5	10,2	32,5
	1986	49,9	25,7	14,8	9,6	23,7
GARAGES ET PARKINGS	1978	42,0	50,8	25,6	12,9	32,5
	1981	49,4	40,1	35,1	7,5	30,7
	1983	49,5	45,3	42,8	6,0	35,2
	1986	44,9	29,4	28,2	13,3	32,9
COMMERCE DE DÉTAIL	1978	59,4	54,2	39,1	28,7	50,2
	1981	60,1	50,7	36,2	15,9	48,1
	1983	64,1	53,9	34,8	19,6	53,5
	1986	63,1	42,8	26,1	18,3	46,0
BUREAUX	1978	66,0	53,6	40,7	21,1	45,0
	1981	54,7	56,2	41,4	22,8	45,1
	1983	72,9	57,4	39,0	20,6	49,2
	1986	71,7	53,1	32,2	27,3	49,2
BÂTIMENTS DESTINÉS A L'ENSEIGNEMENT ET A LA RECHERCHE	1978	49,7	46,2	21,9	7,4	30,4
	1981	66,1	52,1	25,6	9,4	40,1
	1983	69,2	46,0	32,9	12,2	43,2
	1986	66,9	46,7	28,4	17,9	45,4
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, LOISIR, CULTUREL, RELIGIEUX	1978	45,1	46,9	33,0	44,1	42,2
	1981	53,7	42,9	34,7	23,6	39,6
	1983	50,5	46,6	45,5	21,8	41,2
	1986	51,2	44,3	41,4	25,2	41,8
ÉQUIPEMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX	1978	63,7	53,1	33,6	10,6	34,1
	1981	64,8	56,1	39,2	18,8	43,0
	1983	66,1	58,2	44,9	21,3	47,4
	1986	62,8	59,4	47,4	22,5	53,3
BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS SANS AUTRE INDICATION	1978	47,6	38,8	38,5	24,3	38,3
	1981	65,5	56,5	25,7	43,2	54,0
	1983	68,7	53,7	39,2	41,7	55,8
	1986	70,0	53,3	33,0	47,7	52,6
TOTAL BÂTIMENT NON RÉSIDENTIEL	1978	59,1	49,4	36,7	18,6	38,6
	1981	57,5	50,9	37,9	24,7	42,7
	1983	63,7	52,9	41,1	27,2	47,3
	1986	63,0	47,1	32,1	35,6	45,7

(*) A partir de 1985, les « Centrales nucléaires » ne font plus partie des « Ateliers industriels, usines ».

Ce tableau se lit ainsi : en 1986, les entreprises de 0 à 10 salariés ont consacré 71,7 % de leur activité sur bureaux à de l'amélioration - entretien.

3. LES ENTREPRISES DE QUATRE SOUS-SECTEURS (MAÇONNERIE, FINITIONS, INTAL-LATION ÉLECTRIQUE ET MENUISERIE-SERRURERIE) OCCUPENT 70 % DE CE MARCHÉ (CF. TABLEAU CI-DESSOUS)

Tableau 7
TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN
SELON L'ACTIVITÉ PRINCIPALE D'ENTREPRISE

Source : Enquête annuelle d'entreprise

En %

ANNÉES	ACTIVITÉ PRINCIPALE	5540	5560	5571	5573	TOTAL
		Installation électricité	Maçonnerie et travaux courants de béton armé	Menuiserie serrurerie	Aménagement finitions	
1978		13	24	12	21	70
1981		19	21	11	19	70
1983		16	23	13	18	70
1986		20	20	11	19	70

L'essentiel des travaux d'amélioration - entretien du bâtiment non résidentiel est réalisé sur 4 types d'ouvrages et pour les entreprises de trois sous-secteurs.

Ces trois sous-secteurs : « Installation électrique », « Maçonnerie » et « Finitions » réalisent la majeure partie de ces travaux sur les « ateliers industriels et usines » (60 %) et les bureaux (64 %). Les entreprises d'Installation Electrique dominent sur le premier type d'ouvrage (37 % des travaux), tandis que les entreprises d'Aménagement et de Finitions sont prépondérantes sur les bureaux (29 % des travaux).

En ce qui concerne les travaux portant sur les bâtiments commerciaux (« Commerce de détail »), les trois sous-secteurs les plus influents sont la Maçonnerie, la Menuiserie-Serrurerie et les Finitions, ce dernier étant le sous-secteur le plus important. La part de marché occupée par les trois sous-secteurs était en 1986 de 67 %.

Par ailleurs, les entreprises de certains secteurs concentrent nettement leurs interventions d'amélioration - entretien sur certains types de bâtiments.

Ainsi, les entreprises des secteurs « Installation électrique » et « Génie climatique » consacrent-elles en 1986 respectivement 54 % (50 % en 1983) et 36 % (54 % en 1983) de leurs travaux d'amélioration - entretien aux « Ateliers industriels, usines », tandis que celui du secteur « Aménagement, Finitions » concentre leur activité sur les « Bureaux » (38 % en 1986 et 1983) et le « Commerce de détail » (20 % en 1986 contre 31 % en 1983).

Tableau 8

**TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN SELON LA NATURE DE L'OUVRAGE
ET L'APE (pourcentages en ligne)**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

Unités = en millions de francs et en %

NATURE DE L'OUVRAGE	APE	APE						Autres	TOTAL	MONTANT millions de F
		5540 Installation électrique	5560 Maçonnerie et travaux courants de béton armé	5570 Génie climatique	5571 Menuiserie serrurerie	5572 Couverture Plomberie et installations sanitaires	5573 Aména- gement finitions			
INSTALLATIONS ET BÂTIMENTS AGRICOLES	1978	11,2	47,9	1,9	12,7	17,8	1,3	7,2	100,0	1 053,4
	1981	7,9	44,5	2,2	17,1	14,1	4,4	9,8	100,0	847,1
	1983	6,5	35,3	3,4	36,0	9,3	3,7	5,7	100,0	1 132,8
	1986	9,2	37,8	3,5	26,6	15,7	2,2	5,1	100,0	1 431,3
CENTRALES NUCLÉAIRES (*)	1986	52,0	4,8	13,9	2,1	0,1	18,3	8,9	100,0	912,7
ATELIERS INDUSTRIELS, USINES	1978	16,0	21,9	13,1	8,8	8,1	13,5	18,5	100,0	7 134,3
	1981	31,1	18,5	11,4	6,7	7,8	10,7	13,8	100,0	13 404,9
	1983	23,1	18,6	17,5	8,4	8,8	11,0	12,6	100,0	17 707,3
	1986	36,9	16,2	15,0	6,9	5,9	6,8	12,3	100,0	17 742,2
BÂTIMENTS DESTINÉS AU STOCKAGE	1978	7,5	38,9	4,0	6,1	11,7	7,0	24,8	100,0	360,5
	1981	8,4	32,1	3,4	20,3	7,7	10,1	18,0	100,0	805,3
	1983	15,8	39,7	16,8	10,2	6,2	5,8	5,5	100,0	805,3
	1986	8,5	29,9	8,4	9,4	20,9	9,7	13,3	100,0	793,9
GARAGES ET PARKINGS	1978	17,4	42,2	6,5	3,4	6,2	11,2	12,9	100,0	424,0
	1981	8,9	22,2	10,3	4,3	10,7	14,7	28,8	100,0	514,2
	1983	13,4	41,8	2,5	3,8	4,4	11,6	22,5	100,0	582,1
	1986	5,6	28,0	2,9	8,2	11,3	10,6	33,4	100,0	903,9
COMMERCE DE DÉTAIL	1978	11,4	23,0	5,6	16,3	7,2	34,0	2,4	100,0	2 772,4
	1981	15,0	18,9	6,2	15,6	7,8	32,7	3,8	100,0	4 184,1
	1983	15,8	20,3	8,2	16,3	6,3	30,5	2,7	100,0	5 388,2
	1986	14,9	18,4	8,5	16,2	5,8	32,8	3,4	100,0	6 796,4
BUREAUX	1978	12,6	20,7	9,3	13,9	12,0	24,8	7,3	100,0	6 963,8
	1981	15,3	20,0	10,3	12,7	9,4	25,8	6,5	100,0	10 684,1
	1983	14,4	21,8	6,6	16,1	8,5	24,9	6,4	100,0	14 034,1
	1986	15,4	19,2	10,6	13,7	7,2	29,0	5,0	100,0	14 648,4
BÂTIMENTS DESTINÉS A L'ENSEIGNEMENT ET A LA RECHERCHE	1978	12,4	20,1	9,3	11,2	14,0	25,8	6,6	100,0	1 597,9
	1981	9,4	21,0	11,6	12,0	17,9	22,3	5,8	100,0	2 910,3
	1983	10,0	21,9	11,7	15,5	14,3	21,3	5,3	100,0	3 151,5
	1986	9,7	18,2	12,9	13,4	15,2	25,8	4,7	100,0	3 450,9
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, LOISIR CULTUREL, RELIGIEUX	1978	7,7	36,3	4,3	10,0	13,3	24,6	3,9	100,0	1 010,2
	1981	8,3	38,6	4,8	12,1	11,7	17,7	6,7	100,0	2 104,0
	1983	7,5	39,6	5,5	13,9	13,1	14,9	5,4	100,0	2 628,8
	1986	9,6	32,1	7,4	14,6	13,3	17,4	5,7	100,0	3 220,2

(*) A partir de 1985, les « Centrales nucléaires » ne font plus partie des « Ateliers industriels, usines ».

Tableau 8 (suite)

**TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN SELON LA NATURE DE L'OUVRAGE
ET L'APE (pourcentages en ligne)**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

Unités = en millions de francs et en %

NATURE DE L'OUVRAGE	APE	5540	5560	5570	5571	5572	5573	Autres	TOTAL	MONTANT millions de F
		Installation électrique	Maçonnerie et travaux courants de béton armé	Génie climatique	Menuiserie serrurerie	Couverture Plomberie et installations sanitaires	Aména- gement finitions			
ÉQUIPEMENTS	1978	11,2	22,6	12,6	11,2	13,5	23,4	5,5	100,0	1 456,7
SANITAIRES	1981	11,6	20,0	11,2	12,3	11,8	27,0	6,0	100,0	2 067,9
ET SOCIAUX	1983	11,7	28,0	9,1	11,4	8,3	25,5	6,0	100,0	2 446,0
	1986	17,1	20,6	13,3	12,4	10,1	22,3	4,2	100,0	2 911,8
BÂTIMENTS	1978	10,5	29,9	4,6	14,1	12,6	11,4	16,9	100,0	307,4
NON RÉSIDENTIELS	1981	9,3	23,7	6,2	13,9	9,4	7,2	30,4	100,0	1 536,4
SANS AUTRE	1983	4,8	32,4	4,7	17,1	14,6	12,5	13,9	100,0	1 305,5
INDICATION	1986	7,5	20,1	18,5	9,2	8,9	11,7	24,1	100,0	6 539,9
TOTAL BÂTIMENT	1978	13,1	24,1	9,5	11,6	10,7	20,6	10,4	100,0	23 081,1
NON RÉSIDENTIEL	1981	19,1	21,4	9,6	11,0	9,7	19,0	10,2	100,0	29 058,7
	1983	16,5	22,9	11,6	13,2	9,1	18,3	8,4	100,0	49 202,0
	1986	20,4	19,5	12,4	11,4	8,2	18,5	9,7	100,0	59 851,5
LOGEMENT	1978	8,2	29,4	8,3	14,7	16,9	19,1	3,4	100,0	48 176,4
	1981	6,7	27,6	8,0	12,9	19,9	21,1	3,8	100,0	70 548,0
	1983	6,9	27,7	8,4	14,7	15,9	22,0	4,5	100,0	79 846,6
	1986	6,6	27,2	9,2	15,8	17,3	20,8	3,2	100,0	97 608,4
AUTRES BÂTIMENTS	1978	10,1	31,2	7,5	10,1	15,0	18,6	7,6	100,0	3 001,9
	1981	14,8	19,2	13,7	5,8	10,0	20,6	15,9	100,0	4 784,8
	1983	12,6	15,6	21,1	5,9	21,8	17,4	6,3	100,0	7 151,5
	1986	14,4	26,4	9,3	12,4	11,0	15,2	11,3	100,0	14 131,9
TOTAL BÂTIMENT	1978	9,8	27,8	8,6	13,5	14,9	19,6	5,7	100,0	74 259,5
	1981	11,3	25,1	8,8	12,0	16,0	20,4	6,5	100,0	114 391,6
	1983	10,7	25,3	10,2	13,7	13,7	20,4	6,0	100,0	136 220,1
	1986	12,0	24,4	10,3	14,0	13,6	19,5	6,1	100,0	171 591,9
TOTAL BTP	1978	9,1	24,6	7,3	11,5	12,8	16,6	18,0	100,0	87 837,0
	1981	10,9	22,0	7,4	10,1	13,5	17,1	19,1	100,0	136 943,8
	1983	10,5	21,9	8,4	11,2	11,2	16,8	20,0	100,0	167 452,3
	1986	11,4	22,2	8,9	12,1	11,8	17,0	16,6	100,0	199 276,1

Tableau 9

**TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN SELON LA NATURE DE L'OUVRAGE
ET L'APE (pourcentages en colonne)**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

Unités = en millions de francs et en %

NATURE DE L'OUVRAGE	APE	5560						Autres	TOTAL
		5540 Installation électrique	Maçonnerie et travaux courants de béton armé	5570 Génie climatique	5571 Menuiserie serrurerie	5572 Couverture Plomberie et installations sanitaires	5573 Aména- gement finitions		
INSTALLATIONS ET BÂTIMENTS AGRICOLES	1978	3,9	9,1	0,9	5,0	7,6	0,3	3,2	4,6
	1981	0,9	4,5	0,5	3,4	3,2	0,5	2,1	2,2
	1983	0,9	3,6	0,7	6,3	2,4	0,5	1,6	2,3
	1986	1,1	4,6	0,7	5,6	4,6	0,3	1,3	2,4
CENTRALES NUCLÉAIRES (*)	1986	3,9	0,4	1,7	0,3	0	1,5	1,4	1,5
ATELIERS INDUSTRIELS, USINES	1978	37,8	28,0	42,6	23,4	23,6	20,3	55,3	30,9
	1981	56,0	29,7	40,7	20,8	27,9	19,2	46,5	34,3
	1983	50,4	29,3	54,1	23,0	34,9	21,7	53,7	36,0
	1986	53,6	24,6	35,0	17,9	21,3	11,0	37,9	29,6
BÂTIMENTS DESTINÉS AU STOCKAGE	1978	0,9	2,5	0,7	0,8	1,7	0,5	3,7	1,6
	1981	0,9	3,1	0,7	3,8	1,6	1,1	3,6	2,1
	1983	1,6	2,8	2,4	1,3	1,1	0,5	1,1	1,6
	1986	0,6	2,0	0,9	1,1	3,4	0,7	1,8	1,3
GARAGES ET PARKINGS	1978	2,4	3,2	1,3	0,5	1,1	1,0	2,3	1,8
	1981	0,6	1,4	1,4	0,5	1,5	1,0	3,7	1,3
	1983	1,0	2,2	0,3	0,3	0,6	0,7	3,2	1,2
	1986	0,4	2,2	0,4	1,1	2,1	0,9	5,2	1,5
COMMERCE DE DÉTAIL	1978	10,5	11,5	7,1	16,9	8,1	19,8	2,8	12,0
	1981	8,4	9,5	6,9	15,2	8,6	18,4	4,0	10,7
	1983	10,5	9,7	7,7	13,6	7,6	18,2	3,5	11,0
	1986	8,3	10,7	7,8	16,0	8,1	20,2	4,0	11,4
BUREAUX	1978	28,9	25,9	29,3	35,1	33,9	36,3	21,1	30,2
	1981	22,0	25,6	29,3	31,4	26,7	37,0	17,5	27,4
	1983	24,9	27,1	21,0	34,7	26,8	37,8	21,6	28,5
	1986	18,5	24,1	21,0	29,4	21,5	38,4	12,6	24,5
BÂTIMENTS DESTINÉS A L'ENSEIGNEMENT ET A LA RECHERCHE	1978	6,6	5,8	7,2	6,7	9,1	8,7	4,4	6,9
	1981	3,7	7,3	9,0	8,1	13,8	8,7	4,2	7,5
	1983	3,9	6,1	6,4	7,5	10,1	7,4	4,0	6,4
	1986	3,1	6,1	6,9	7,8	12,3	9,2	3,2	6,6
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, LOISIR CULTUREL, RELIGIEUX	1978	2,6	6,6	2,0	3,8	5,5	5,2	1,6	4,4
	1981	2,4	9,7	2,7	5,9	6,5	5,0	3,6	5,4
	1983	2,4	9,3	2,5	5,6	7,7	4,4	3,4	5,3
	1986	2,5	8,9	3,2	6,9	8,8	5,1	3,2	5,4
ÉQUIPEMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX	1978	5,4	5,9	8,3	6,1	8,0	7,2	3,4	6,3
	1981	3,2	5,0	6,2	5,9	6,4	7,5	3,1	5,3
	1983	3,6	6,1	3,9	4,3	4,6	7,0	3,6	5,0
	1986	4,1	5,1	5,2	5,3	6,0	5,9	2,1	4,9
BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS SANS AUTRE INDICATION	1978	1,1	1,7	0,6	1,6	1,6	0,7	2,2	1,3
	1981	1,9	4,4	2,5	5,0	3,8	1,5	11,7	3,9
	1983	0,8	3,8	1,1	3,4	4,3	1,8	4,4	2,7
	1986	4,0	11,3	16,3	8,8	11,9	6,9	27,3	10,9
TOTAL BÂTIMENT NON RÉSIDENTIEL	1978	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	1981	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	1983	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	1986	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
MONTANT DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION ENTRETIEN DU BÂTIMENT NON RÉSIDENTIEL (en millions de francs)	1978	3 024,1	5 572,5	2 199,3	2 673,8	2 458,9	4 760,4	2 392,1	23 081,1
	1981	7 450,1	8 366,4	3 745,8	4 304,7	3 775,6	7 434,8	3 981,3	39 058,8
	1983	8 097,2	11 251,2	5 728,1	6 493,4	4 463,1	9 018,3	4 150,6	42 202,0
	1986	12 203,1	11 682,8	7 406,5	6 843,4	4 888,7	11 050,3	5 776,9	59 851,5

(*) A partir de 1985, les « Centrales nucléaires » ne font plus partie des « Ateliers industriels, usines ».

4. LES PRINCIPAUX MAÎTRES D'OUVRAGES SONT LES ENTREPRISES PRIVÉES ET LES ADMINISTRATIONS (CES DERNIÈRES AYANT DIVERSIFIÉ LEURS COMMANDES ENTRE 1983 ET 1986) (*).

La part des travaux d'amélioration - entretien du bâtiment non résidentiel réalisée pour le compte des entreprises privées est stable (48 % en 1986, contre 47 % en 1983).

Les « Ateliers industriels, usines », les « Bureaux » et le « Commerce de détail » constituent l'essentiel.

Le deuxième client pour les travaux d'amélioration - entretien du bâtiment non résidentiel est constitué par les « Administrations » (essentiellement publiques, centrales ou locales).

Elles ont commandé 27 % de ces travaux en 1986, contre 25 % en 1983.

Ces travaux concernent en particulier les « Bureaux » et les « Bâtiments destinés à l'enseignement et à la recherche » et les « Equipements sportifs, loisir culturel, religieux ».

Toutefois, la commande des administrations s'est diversifiée entre 1983 et 1986.

Le poids des postes « Ateliers industriels, usines » et « Equipements sanitaires et sociaux » a augmenté (respectivement 9 % et 12 % en 1986 contre 7 % et 4 % en 1983).

L'étude des clients privilégiés par type d'ouvrages n'apporte pas de surprise.

Ainsi :

Les sociétés privées non financières ont commandé en 1986 73 % (76 % si l'on tient compte des « Centrales nucléaires), contre 77 % en 1983, des travaux d'amélioration - entretien des « Ateliers industriels, usines », 67 % (63 % en 1983) des « Garages et parkings », et enfin 62 % (53 % en 1983) du « Commerce de détail ».

Les Administrations sont en 1986 maîtres d'ouvrages à 89 % (87 % en 1983) des « Bâtiments destinés à l'enseignement et à la recherche » et à 80 % (79 % en 1983) en matière des « Equipements sportifs, loisir culturel, religieux ».

Les Administrations ont commandé aussi 48 % des travaux d'amélioration - entretien sur les « Centrales nucléaires » en 1986.

D'autre part, *les ménages et les entreprises individuelles* étaient, en 1986, clients à 74 % (71 % en 1983) des travaux d'amélioration - entretien effectués sur les « Installations et bâtiments agricoles » et 34 % (42 % en 1983) sur le « Commerce de détail ».

Les « sociétés publiques non financières » (Charbonnages de France, EDF, GDF, RATP, SNCF, AIR FRANCE, AIR INTER, PTT) se partagent les commandes de travaux d'amélioration - entretien sur les « Centrales nucléaires ». Elles ont commandé en outre 15 % des travaux d'amélioration - entretien des « Bureaux » en 1986 (même pourcentage qu'en 1983).

Contrairement au passé, les sociétés publiques non financières n'ont pas commandé de travaux d'amélioration - entretien des « Equipements sanitaires et sociaux ».

(*) Client :

- a) - **Sociétés et quasi-sociétés publiques non financières**, c'est-à-dire les Entreprises Publiques.
 - Charbonnages de France, Electricité de France, Gaz de France, SNCF, RATP, Air France, Air Inter, PTT, autres sociétés et quasi-sociétés publiques non financières.
- b) - **Sociétés et quasi-sociétés privées non financières**, c'est-à-dire les entreprises privées.
 - Institutions de crédit - Entreprises d'assurances - Sociétés et quasi-sociétés non financières sans autre indications.
- c) - **Administrations** :
 - Administrations publiques centrales, Administrations publiques locales, Administrations de Sécurité Sociale, Administrations privées, Administrations étrangères et internationales, Administrations sans autre précision.
- d) - **Ménages**, dont Entreprises individuelles.
- e) - **Autres clients**.

Tableau 10

**TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU BÂTIMENT SELON LE CLIENT
ET LA NATURE DE L'OUVRAGE**
(pourcentages en ligne)

Source : Enquête annuelle d'entreprise

Millions de francs et %

NATURE DE L'OUVRAGE	CLIENTS REGROUPÉS	Sociétés & quasi-sociétés publiques non financières	Sociétés & quasi-sociétés privées non financières	Sociétés & quasi-sociétés financières	H.L.M.	Promoteurs	Administrations	Ménages	TOTAL	MONTANTS millions de F
INSTALLATIONS ET BÂTIMENTS AGRICOLES	1981	0,9	18,0	0,3	0,0	0,7	5,8	74,3	100,0	847,2
	1983	0,0	25,6	0,0	0,1	0,2	3,1	71,0	100,0	1 132,8
	1986	0,0	23,6	0,0	0,0	0,3	2,1	74,0	100,0	1 431,3
CENTRALES NUCLÉAIRES (*)	1986	48,8	3,1	0,0	0,0	0,0	48,0	0,1	100,0	912,7
ATELIERS INDUSTRIELS, USINES	1981	11,3	69,6	0,1	0,1	0,5	10,8	7,7	100,0	13 404,9
	1983	11,5	76,8	0,1	0,0	0,4	4,8	6,4	100,0	17 707,4
	1986	13,1	72,7	0,1	0,0	0,0	8,3	5,8	100,0	17 742,2
BÂTIMENTS DESTINÉS AU STOCKAGE	1981	6,4	62,9	0,3	0,0	0,8	9,1	20,5	100,0	805,3
	1983	6,9	64,1	0,0	0,1	3,6	10,0	15,2	100,0	805,3
	1986	8,5	66,6	0,1	0,3	0,7	12,1	11,7	100,0	793,6
GARAGES ET PARKINGS	1981	4,7	59,2	0,1	0,7	0,7	9,6	25,0	100,0	514,3
	1983	5,5	62,9	0,9	1,1	0,9	13,5	15,6	100,0	582,2
	1986	2,2	36,3	0,6	3,7	0,1	22,2	34,9	100,0	903,9
COMMERCE DE DÉTAIL	1981	0,5	44,0	0,2	0,2	1,0	3,3	50,8	100,0	4 184,1
	1983	0,7	52,9	0,1	0,1	1,5	2,5	42,2	100,0	5 388,2
	1986	0,6	61,8	0,5	0,0	0,3	2,4	34,4	100,0	6 796,4
BUREAUX	1981	15,2	23,1	14,0	0,3	2,1	40,0	5,3	100,0	10 684,1
	1983	14,8	27,3	13,4	0,4	1,4	38,0	4,7	100,0	14 034,2
	1986	14,7	35,8	13,6	0,3	0,8	30,2	4,4	100,0	14 648,4
BÂTIMENTS DESTINÉS A L'ENSEIGNEMENT ET A LA RECHERCHE	1981	1,9	9,6	0,0	0,6	0,7	85,1	2,0	100,0	2 910,3
	1983	1,8	8,8	0,2	0,2	0,2	86,7	2,1	100,0	3 151,5
	1986	0,4	8,3	0,2	0,2	0,1	89,3	1,6	100,0	3 950,9
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, LOISIR CULTUREL, RELIGIEUX	1981	1,6	10,7	0,1	0,7	0,6	80,5	5,7	100,0	2 104,0
	1983	1,8	12,6	0,1	0,7	0,5	79,3	5,0	100,0	2 628,8
	1986	0,3	14,2	0,0	0,2	0,1	80,4	4,8	100,0	3 220,2
ÉQUIPEMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX	1981	65,1	13,3	0,2	0,1	0,7	16,3	4,4	100,0	2 067,9
	1983	57,1	18,2	0,2	0,3	0,5	19,2	4,5	100,0	2 466,0
	1986	0,1	28,6	0,2	0,1	0,2	66,1	4,7	100,0	2 911,8
BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS SANS AUTRE INDICATION	1981	3,9	46,4	0,1	0,1	0,2	35,8	13,7	100,0	1 536,4
	1983	8,6	40,1	0,1	0,0	0,9	21,7	28,6	100,0	1 305,5
	1986	6,9	53,1	0,1	1,2	0,3	22,2	16,1	100,0	6 539,9
TOTAL BÂTIMENT NON RÉSIDENTIEL	1981	12,1	41,2	3,9	0,2	1,0	28,4	13,1	100,0	39 058,4
	1983	11,9	46,8	3,9	0,2	0,9	24,5	11,7	100,0	49 202,0
	1986	9,2	47,9	3,5	0,3	0,3	27,3	11,5	100,0	59 851,5
TOTAL BÂTIMENT	1981	4,8	20,8	1,8	3,5	3,4	11,9	53,7	100,0	114 389,9
	1983	4,9	25,3	1,7	5,0	3,2	11,4	48,6	100,0	136 220,1
	1986	3,8	26,0	1,5	5,1	1,7	13,1	48,9	100,0	171 591,9
TOTAL B.T.P.	1981	5,8	20,1	1,5	2,9	3,0	20,2	45,3	100,0	136 942,2
	1983	6,6	24,4	1,4	4,3	2,7	20,4	40,2	100,0	167 452,3
	1986	5,4	25,2	1,3	4,5	1,6	19,0	43,0	100,0	199 276,1

(*) A partir de 1985, les « Centrales nucléaires » ne font plus partie des « Ateliers industriels, usines ».

Le tableau se lit ainsi : (4^e ligne, 1^{re} colonne) « 11,5 % des travaux d'amélioration - entretien sur les " Ateliers industriels, usines " ont été commandés par des " Sociétés et quasi-sociétés publiques non financières " ».

5. LES ENTREPRISES DE 200 SALARIÉS ET PLUS GAGNENT 7 POINTS DE MARCHÉ ENTRE 1983 (15 %) ET 1986 (22 %). LEURS COMMANDES PROVIENNENT PRINCIPALEMENT DES ENTREPRISES PRIVÉES.

Selon la taille de l'entreprise

Les artisans et les petites entreprises (de 0 à 10 salariés) qui effectuent en 1986 36 % de l'ensemble des travaux d'amélioration - entretien du bâtiment non résidentiel, ont pour clients principaux les « Sociétés privées non financières », les « Administrations » et les « Ménages », pour lesquels ils ont réalisé en 1986, 91 % de leur activité.

La part dévolue aux ménages a augmenté entre 1983 et 1986, passant de 19 % à 22 %.

Il en est de même pour celle des Administrations, qui passe de 23 % à 26 %.

Ces deux augmentations se font au détriment des « Sociétés privées non financières ».

Les entreprises de 11 à 49 salariés réalisent leurs parts les plus importantes de travaux au profit des « Sociétés privées non financières » (47 % et 42 %, respectivement en 1986 et 1983) et des « Administrations » (27 % en 1983 et 29 % en 1986), les ménages intervenant de moins en moins dans leur maîtrise d'ouvrage : 9 % en 1986 contre 11 % en 1983.

Les entreprises de 11 à 49 salariés ne représentent plus le tiers de l'activité amélioration - entretien du bâtiment non résidentiel comme en 1983. Leur poids est de 31 % en 1986.

Les entreprises de 50 à 199 salariés qui réalisaient 15 % de l'ensemble des travaux d'amélioration - entretien du bâtiment non résidentiel en 1983, n'en réalisent plus que 11 % en 1986.

Cette baisse est due à la carence des commandes des entreprises publiques non financières.

Les entreprises de 11 à 49 salariés ont pour client principal des « Sociétés privées non financières » (50 % en 1983 et en 1986).

Les entreprises de 200 salariés et plus où la clientèle est concentrée (les entreprises privées ont commandé en 1986 56 % de travaux d'amélioration - entretien du bâtiment non résidentiel à de grosses entreprises contre 59 % en 1983), représentent 22 % du marché total de l'amélioration - entretien du bâtiment non-résidentiel en 1986, alors que cette part n'était que de 15 % en 1983.

Cela est dû à l'importance grandissante des commandes des Administrations (19 % en 1983, 24 % en 1986).

Le client

87 % (contre 83 % en 1983) des travaux d'amélioration - entretien du bâtiment non résidentiel sont commandés par les clients suivants :

- « Sociétés privées non financières »,
- « Administrations »,
- « Ménages ».

Les « Sociétés privées non financières » représentent en 1986, 48 % des travaux d'amélioration - entretien du bâtiment non résidentiel.

Elles passent en 1986 33 % de leurs commandes aux entreprises de 0 à 10 salariés et aux artisans. Cette proportion était de 36 % en 1983.

Les « Administrations »

Les travaux destinés aux « Administrations » (27 % de l'ensemble) sont réalisés à 34 % par les artisans et les entreprises de 0 à 10 salariés en 1986 (contre 36 % en 1983).

Les « Ménages »

Ils ont commandé en 1986 12 % des travaux d'amélioration - entretien du bâtiment non résidentiel.

Cette proportion n'a pas changé depuis 1983.

Ce sont les artisans et les entreprises de 0 à 10 salariés qui réalisent en 1986 la part la plus importante de ces travaux : 69 % (contre 61 % en 1983).

Tableau 11

**TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN DU BÂTIMENT NON RÉSIDENTIEL
SELON LE CLIENT ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE
(pourcentages en colonne)**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

Millions de francs et %

TAILLE DE L'ENTREPRISE		0 à 10 salariés	11 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus	TOTAL
CLIENTS REGROUPÉS						
SOCIÉTÉS & QUASI-SOCIÉTÉS PUBLIQUES NON FINANCIÈRES	1978	8,4	13,6	15,8	15,2	12,8
	1981	6,9	12,9	16,9	17,0	12,1
	1983	7,2	12,4	16,7	18,0	11,9
	1986	5,3	8,8	10,0	15,9	9,2
SOCIÉTÉS & QUASI-SOCIÉTÉS PRIVÉES NON FINANCIÈRES	1978	37,8	36,3	45,1	52,1	40,9
	1981	41,1	39,8	42,3	43,0	41,2
	1983	44,9	42,9	49,7	58,8	46,8
	1986	43,2	47,2	48,6	56,3	47,9
SOCIÉTÉS ET QUASI-SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	1978	2,8	6,1	4,5	3,5	4,5
	1981	4,0	5,0	3,9	1,6	3,9
	1983	3,9	5,4	2,9	1,7	3,9
	1986	2,9	5,2	4,2	1,6	3,5
H.L.M.	1978	0,2	0,5	0,2	0,9	0,4
	1981	0,0	0,2	0,6	0,4	0,2
	1983	0,2	0,3	0,2	0,1	0,2
	1986	0,3	0,5	0,4	0,0	0,3
PROMOTEURS	1978	0,8	0,7	0,7	3,0	1,1
	1981	0,8	0,9	1,1	1,6	1,0
	1983	0,9	1,1	0,5	0,8	0,9
	1986	0,3	0,5	0,6	0,1	0,3
ADMINISTRATIONS	1978	19,2	28,2	26,8	20,9	24,1
	1981	24,3	29,5	27,9	35,3	28,4
	1983	23,5	27,4	25,9	19,2	24,5
	1986	26,0	29,2	32,3	24,1	27,3
MÉNAGES	1978	30,8	14,6	6,8	4,4	16,3
	1981	22,8	11,7	7,3	1,1	13,1
	1983	19,3	11,1	4,2	1,4	11,7
	1986	22,1	8,7	3,9	1,9	11,5
TOTAL	1978	100,0 6 725,1	100,0 8 464,1	100,0 4 200,4	100,0 3 691,5	100,0 23 051,2
	1981	100,0 13 712,8	100,0 12 679,3	100,0 6 120,2	100,0 6 546,3	100,0 39 058,6
	1983	100,0 18 298,1	100,0 16 328,6	100,0 7 396,3	100,0 7 178,9	100,0 49 201,9
	1986	100,0 21 577,3	100,0 18 544,7	100,0 6 589,8	100,0 13 139,7	100,0 59 851,5

6. LA PRATIQUE DE LA SOUS-TRAITANCE PROGRESSE SUR CE SEGMENT DU MARCHÉ, SURTOUT PARMIS LES ENTREPRISES NON ARTISANALES.

Les travaux d'amélioration - entretien du bâtiment non-résidentiel confiés en sous-traitance représentent en 1986, 10,3 % de l'ensemble des travaux d'amélioration - entretien du bâtiment non-résidentiel (8 % en 1983).

Le taux de sous-traitance est assez homogène quel que soit l'ouvrage concerné ; toutefois les « bâtiments agricoles », « Bâtiments destinés au stockage » et « Garages et parkings » donnent moins lieu à sous-traitance.

Tableau 12

**PART DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN CONFIEÉS EN SOUS-TRAITANCE
DANS L'ENSEMBLE DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION - ENTRETIEN
SELON LA NATURE DE L'OUVRAGE**

Source : Enquête annuelle d'entreprise

Millions de francs et %

TAILLE DE L'ENTREPRISE NATURE DE L'OUVRAGE			Travaux d'amélioration entretien du bâtiment non résidentiel confiés en sous-traitance (millions de F)	
	0 à 10 salariés	Plus de 10 salariés	Toutes tailles	
INSTALLATIONS ET BÂTIMENTS				
AGRICOLES				
1978	1,2	8,4	2,6	27
1981	2,0	8,2	3,9	33
1983	2,1	8,3	3,9	45
1986	1,3	7,3	2,6	37
CENTRALES NUCLÉAIRES (*)				
1986	7,8	8,1	8,1	74
ATELIERS INDUSTRIELS, USINES				
1978	3,8	10,3	8,9	633
1981	3,5	8,4	7,0	945
1983	4,1	11,1	9,0	1 594
1986	2,7	13,8	11,3	2 009
BÂTIMENTS DESTINÉS AU STOCKAGE				
1978	6,4	7,5	7,1	26
1981	10,2	14,3	12,2	96
1983	2,8	15,4	11,5	93
1986	3,2	9,9	7,4	58
GARAGES ET PARKINGS				
1978	2,8	13,0	10,9	46
1981	6,9	8,1	7,6	39
1983	3,9	13,8	10,2	59
1986	4,3	11,3	7,4	67
COMMERCE DE DÉTAIL				
1978	12,6	9,3	10,7	297
1981	4,4	9,4	6,7	282
1983	3,6	12,1	7,4	397
1986	5,2	14,7	9,5	649
BUREAUX				
1978	4,2	9,7	8,2	571
1981	4,1	10,2	8,3	887
1983	3,6	11,1	8,2	1 156
1986	5,5	13,4	10,4	1 517
BÂTIMENTS DESTINÉS À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE				
1978	2,7	8,6	8,6	109
1981	4,5	10,8	8,2	239
1983	3,3	13,0	8,7	275
1986	4,8	13,9	9,7	383
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, LOISIR, CULTUREL, RELIGIEUX				
1978	2,9	9,0	7,6	77
1981	3,6	13,4	9,9	208
1983	3,2	13,5	10,4	272
1986	4,2	15,2	10,8	349
ÉQUIPEMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX				
1978	3,7	8,9	7,9	116
1981	8,3	10,5	9,9	206
1983	4,3	13,7	11,1	273
1986	2,9	13,6	9,9	288
BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS SANS AUTRE INDICATION				
1978	1,5	7,4	5,5	17
1981	16,1	4,1	9,9	153
1983	1,3	8,7	5,7	74
1986	2,8	14,8	10,8	709
TOTAL BÂTIMENT NON RÉSIDENTIEL				
1978	5,0	9,7	8,3	1 919
1981	5,0	9,5	7,9	3 090
1983	3,6	11,6	8,6	4 238
1986	4,1	13,7	10,3	6 139
TRAVAUX D'AMÉLIORATION-ENTRETIEN DU BÂTIMENT NON RÉSIDENTIEL CONFIEÉS EN SOUS-TRAITANCE (millions de francs)				
1978	336	1 583	1 919	
1981	680	2 410	3 090	
1983	655	3 583	4 238	
1986	888	5 251	6 139	

(*) A partir de 1985, les « Centrales nucléaires » ne font plus partie des « Ateliers industries, usines ».

A partir du 1^{er} janvier 1989

Les publications
de la **Direction des Affaires Économiques et Internationales**

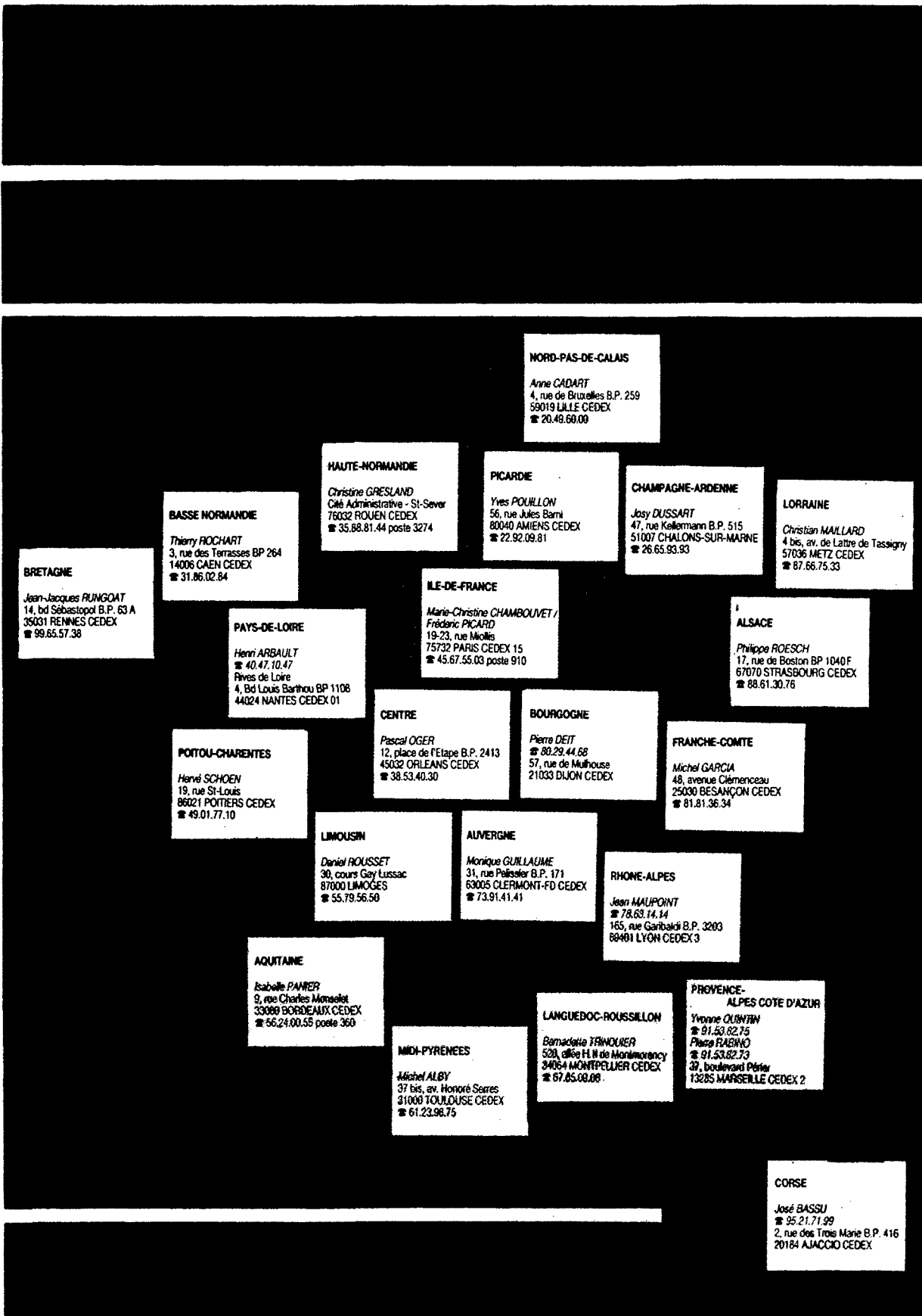
COLLECTIONS STATISTIQUES

	Le numéro	L'abonnement 1 an
• STATISTIQUES MENSUELLES — Statistiques de la construction Mise à jour mensuelle des statistiques sur la construction neuve (logement et constructions autre qu'habitations).	23 F	240 F
• STATISTIQUES ET ÉTUDES GÉNÉRALES (ex. Études sur la construction et l'équipement) Résultats des études et des recherches statistiques réalisées dans le domaine des attributions du ministère.	38 F	365 F

NOTES VERTES ÉCONOMIQUES

• TABLEAU DE BORD Résumé des tendances de l'activité du bâtiment, logement et travaux publics, sous forme de graphiques commentés.	Le numéro 92 F	L'abonnement 330 F
• CONJONCTURE Analyse détaillée des activités du BTP.	85 F	345 F
• INFORMATIONS RAPIDES Diffusion rapide des premiers résultats d'enquêtes et de travaux statistiques.	20 F	455 F

ABONNEMENTS A LA DOCUMENTATION FRANÇAISE



NORD-PAS-DE-CALAIS
 Anne CADART
 4, rue de Bruxelles B.P. 259
 59019 LILLE CEDEX
 ☎ 20.48.60.09

HAUTE-NORMANDIE
 Christine GRESLAND
 Cité Administrative - St-Sever
 76032 ROUEN CEDEX
 ☎ 35.88.81.44 poste 3274

PICARDIE
 Yves POUILLON
 56, rue Jules Barni
 80040 AMIENS CEDEX
 ☎ 22.92.09.81

CHAMPAGNE-ARDENNE
 Josy DUSSART
 47, rue Kellermann B.P. 515
 51007 CHALONS-SUR-MARNE
 ☎ 26.65.93.93

LORRAINE
 Christian MALLARD
 4 bis, av. de Latre de Tassigny
 57036 METZ CEDEX
 ☎ 87.66.75.33

BASSE NORMANDIE
 Thierry ROCHART
 3, rue des Terrasses BP 264
 14006 CAEN CEDEX
 ☎ 31.06.02.84

BRETAGNE
 Jean-Jacques RUNGOAT
 14, bd Sébastopol B.P. 63 A
 35031 RENNES CEDEX
 ☎ 99.66.57.38

ILE-DE-FRANCE
 Marie-Christine CHAMBOUVET /
 Frédéric PICARD
 19-23, rue Nicolle
 75732 PARIS CEDEX 15
 ☎ 45.67.56.03 poste 910

ALSACE
 Philippe ROESCH
 17, rue de Boston BP 1040 F
 67070 STRASBOURG CEDEX
 ☎ 88.61.30.76

PAYS-DE-LOIRE
 Henri ARBAULT
 ☎ 40.47.10.47
 Paves de Loire
 4, Bd Louis Barthou BP 1108
 44024 NANTES CEDEX 01

CENTRE
 Pascal OGER
 12, place de l'Etape B.P. 2413
 45032 ORLEANS CEDEX
 ☎ 38.53.40.30

BOURGOGNE
 Pierre DEIT
 ☎ 80.29.44.68
 57, rue de Mulhouse
 21033 DIJON CEDEX

FRANCHE-COMTE
 Michel GARCIA
 48, avenue Clémenceau
 25030 BESANÇON CEDEX
 ☎ 81.81.36.34

POTOU-CHARENTES
 Hervé SCHOEN
 19, rue St-Louis
 86021 POTIERS CEDEX
 ☎ 49.01.77.10

LIMOUSIN
 Daniel ROUSSET
 30, cours Gay Lussac
 87000 LIMOGES
 ☎ 55.79.56.50

AUVERGNE
 Monique GUILLAUME
 31, rue Palisster B.P. 171
 63005 CLERMONT-FD CEDEX
 ☎ 73.91.41.41

RHONE-ALPES
 Jean MAUPHONT
 ☎ 78.63.14.14
 165, rue Garibaldi B.P. 3203
 68401 LYON CEDEX 3

AQUITAINE
 Isabelle PANER
 9, rue Charles Moncalet
 33088 BORDEAUX CEDEX
 ☎ 56.24.00.55 poste 360

MIDI-PYRENEES
 Michel ALBY
 37 bis, av. Honoré Serres
 31000 TOULOUSE CEDEX
 ☎ 61.23.98.75

LANGUEDOC-ROUSSILLON
 Bernadette TRINQUIER
 528, allée H. II de Montmorency
 34064 MONTPELLIER CEDEX
 ☎ 67.85.09.08

PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR
 Yvonne QUINTEW
 ☎ 91.53.82.75
 Pierre RABINO
 ☎ 91.53.82.73
 37, boulevard Périar
 13025 MARSEILLE CEDEX 2

CORSE
 José BASSU
 ☎ 95.21.71.99
 2, rue des Trois Marie B.P. 416
 20184 AJACCIO CEDEX

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
 29-31, QUAI VOLTAIRE - 75340 PARIS CEDEX 07
 TÉL. : 40.15.70.00 - TÉLEX : 204 826 DOCFRAN PARIS

Directeur de la publication : Nicole ZEISSER - Imprimé en France - Dépôt légal 3^e trim. 1989
 CPPP n° 1028 AD
 Imprimerie Bialec, Nancy